

Le **C**ontact

de chez nous

Journal trimestriel d'information municipale de Sainte-Sophie / Volume 4, n°4 - Édition décembre 2017



Sainte-Sophie Municipalité de Sainte-Sophie

TABLE DES MATIÈRES

Conseil municipal.....	3
Éditorial.....	4
Actualité.....	9
Mot mystère.....	14
Information municipale.....	16
Loisirs, culture et vie communautaire	
Travaux publics.....	21
Urbanisme.....	25
Sécurité incendie.....	29
Partenaires.....	31
Collectes sélectives.....	37

Le bulletin trimestriel est imprimé à 7 100 exemplaires, distribué à chaque porte sur le territoire et publié sur le site Web de la Municipalité. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes et la publicité pour les besoins de la publication. Les textes de collaborateurs n'engagent pas la responsabilité de la Municipalité de Sainte-Sophie.

Conception et réalisation

Louise Gallant, mairesse

Lise Bouvier, secrétaire à l'administration

Sandra Lévis, adjointe administrative et directrice des communications

Impression : Groupe Audaz

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

ISSN 2292-7212

ISSN 2292-7220 (Internet)

Municipalité de Sainte-Sophie

2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Téléphone : 450 438-7784 | Télécopieur : 450 438-1080



Suivez-nous

stesophie.ca





De gauche à droite : Éric Jutras, Sophie Astri, Guy Lamothe, Louise Gallant, mairesse, Linda Lalonde, Claude Lamontagne et Normand Aubin.

Districts électoraux : stesophie.ca

La mairesse siège à tous les comités municipaux.

Sophie Astri, district n° 1 : Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN); Environnement et forêt; Loisirs et culture (FOC); Mesures d'urgence; Office municipal d'habitation (OMH); Transport adapté et collectif Rivière-du-Nord (TAC).

Claude Lamontagne, district n° 2 : Comité de vigilance; Développement économique; Finances; Mesures d'urgence; Travaux publics.

Linda Lalonde, district n° 3 : Finances; Mesures d'urgence; Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord; Société canadienne des postes; Transport adapté et collectif Rivière-du-Nord (TAC).

Éric Jutras, district n° 4 : Développement Économique; Environnement et forêt; Loisirs et culture (FOC); Mesures d'urgence; Société canadienne des postes.

Guy Lamothe, district n° 5 : Conventions collectives / SCFP et Syndicat des pompiers et pompières du Québec; Mesures d'urgence; Sécurité publique / Incendie; Urbanisme; Usine de filtration et usine d'épuration.

Normand Aubin, district n° 6 : Comité de vigilance; Conventions collectives / SCFP et Syndicat des pompiers et pompières du Québec; Mesures d'urgence; Office municipal d'habitation (OMH); Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord; Sécurité publique / Incendie; Travaux publics, Urbanisme; Usine de filtration et usine d'épuration.

Sophiens, Sophiennes,

Je débiterai cet éditorial de décembre en vous exprimant ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez concédée, dans l'exécution de mes fonctions de mairesse, durant le dernier mandat. Depuis 2013, mon équipe et moi, en toute intégrité, avons mis de l'avant les priorités des Sophiens dans l'élaboration de projets structurants et de développement durable pour la municipalité. Une élection par acclamation est très significative à bien des égards. Elle reflète concrètement une satisfaction citoyenne de la gestion et de l'administration d'une municipalité.

C'est, pour les membres de mon équipe et moi, un grand privilège et une fierté de pouvoir poursuivre nos engagements électoraux et nos projets municipaux en lien avec notre volonté de favoriser l'émergence de Sainte-Sophie un endroit convivial et dynamique! Ce nouveau mandat représente une source de motivation et d'inspiration pour assurer un avenir florissant à Sainte-Sophie. Vous représenter dans le meilleur de mes capacités avec loyauté et honnêteté, sont des valeurs qui justifient la passion qui m'habite. Nous continuerons avec vigueur de prospérer dans différentes sphères d'activités pour que la municipalité reste un chez nous où il fait bon vivre!



Suite à une gestion rigoureuse, nous vous confirmons avec enthousiasme de belles nouvelles : le gel du taux de taxation municipale pour 2018, la réfection de plusieurs chemins, la rénovation du garage municipal pour adapter l'environnement de travail, la réfection du terrain de tennis au village pour favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie, l'aménagement d'un parc à chiens, ainsi qu'une autre nouvelle dont le conseil et moi sommes très fiers : l'instauration d'une commission des dépenses et des services municipaux à laquelle participera des citoyens!

Ce comité sera formé de différentes instances, dont la mairesse, le directeur général, la directrice des finances, deux conseillers municipaux et deux citoyens. Tous les trois mois, une rencontre aura lieu afin d'assurer une transparence complète dans les activités financières de la Municipalité. Vous serez invités à soumettre votre candidature dans les prochains mois via notre site Web et notre page Facebook.

Venez nous rencontrer lors des prochaines activités communautaires. Nous vous attendons au défilé de Noël le 9 décembre prochain. Le conseil municipal ainsi que les employés municipaux s'unissent à ma voix pour vous souhaiter une période de réjouissances des plus joyeuses. Que les moments passés avec les gens que vous aimez vous combent de bonheur et d'allégresse. Santé, prospérité et amour à tous les Sophiens pour la nouvelle année. Soyez prudents sur les routes en tout temps.

Louise Gallant, mairesse

*Joyeux Noël et
bonne année 2018*

Dear Sophiens and Sophiennes,

I will begin this December issue by expressing my gratitude for the trust you have granted me in carrying out my duties as mayor during this last term. Since 2013, my team and I, have with integrity, put first the priorities and needs of Sophiens with the implementation of structuring projects and sustainable development for the municipality. An election by acclamation is very significant in many ways, as it concretely reflects the citizens' satisfaction with the management and administration of a municipality.

It is for the members of my team and I, a great privilege to be able to continue our electoral engagements and our municipal projects which favour the emergence of Sainte-Sophie as friendly and dynamic place! This new mandate represents a source of motivation and inspiration to ensure a thriving future in Sainte-Sophie. Representing you in the best of my abilities, with loyalty and honesty, are values that justify the passion that inhabits me and all of my team. We will continue to prosper in different spheres so that the municipality remains a flourishing home where the living is easy!

Following years of rigorous management, it is with great pleasure and enthusiasm that we can proudly announce for the year 2018, a freeze in the Municipal tax rate. Furthermore, we are also pleased to announce the fulfilment of the following projects scheduled for 2018: the renovation of the municipal garage, the repair of several municipal roads, the creation of a dog park, the refurbishment of the tennis court located in the village and finally, what the town council and I are most proud of is, the establishment of a committee of municipal services and expenses!

This committee will consist of various bodies, including the mayor, the director general, the director of finance, two municipal councillors and two citizens. We have scheduled meetings every three months in order to ensure complete. Finally, the town council and I, would like to invite you all to come and meet us and the next social affair, which is the annual Christmas day parade, held on the 9th of December. On behalf of all the municipal employees, town councillors and myself, we wish you the happiest and most cheerful of holidays. May the moments spent with the people you love fill you with contentment and joy. We remind you to be careful on the roads at all times during this holiday season.

Merry Christmas to all, and a wishing all Sophiens health, prosperity and love in the New Year 2018.

Louise Gallant, mayor



Chers citoyens et citoyennes,

Premièrement, je tiens à remercier chacun d'entre vous de m'accorder votre confiance pour un autre mandat afin de continuer à bien vous représenter.

Je m'engage à faire de mon mieux pour répondre à vos besoins. Mon but est de travailler fort afin de réaliser plusieurs projets dans notre beau quartier. La revitalisation de village est une de mes priorités; les travaux débiteront au printemps 2018 plutôt qu'à l'automne, étant donné que ces travaux sont majeurs et que nous souhaitons, les faire correctement. Par ailleurs, la montée Masson sera transformée en sentier multifonctionnel, ce qui permettra aux citoyens de marcher en toute sécurité et aux élèves de se rendre à l'école sans inquiétude.

Je vais m'assurer que le budget de la Municipalité soit utilisé de façon responsable et efficace. Je vais continuer à m'impliquer dans mes comités, tels que le service des loisirs, ainsi que dans nos organismes.

C'est toujours avec cœur et ambition que je serai là pour vous chers citoyens. Au plaisir de se rencontrer!

Sophie Astri, conseillère district n° 1



Aux citoyens de mon quartier,

J' ai été réélue par acclamation pour un 5^e mandat. C' est avec fierté que je vais continuer à collaborer au bon fonctionnement de la Municipalité.

Linda Lalonde, conseillère district n° 3



TOUJOURS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Bonjour, chères Sophiennes et chers Sophiens,

C'est avec joie que j'entreprends mon deuxième mandat comme conseiller municipal. Tout d'abord, je dois remercier tous les résidents du district n° 2 de m'avoir réélu par acclamation à ce poste. Je vous remercie aussi de votre confiance renouvelée. Mes implications furent riches en expériences : phase 1 de la piste cyclable près de l'école du Joli-Bois; route de contournement; comité de vigilance; politique familiale; développement économique; finances et travaux publics; sans oublier l'aide au citoyen dans le cheminement de leur dossier personnel. Je m'en voudrais d'oublier de remercier tous les employés municipaux pour leur coopération dans la réussite des dossiers qui nous sont attribués. L'ouverture du nouveau parc des Chutes-de-New Glasgow, un parc à saveur culturelle donnant accès à la rivière Achigan, avec une aire de pique-nique, un sentier pédestre en boucle de 300 mètres, ainsi qu'un quai d'embarquement pour embarcation légère, m'a particulièrement touché. Le Parc des Chutes-de-New Glasgow laisse une trace dans l'histoire rappelant l'ancienne ville de New Glasgow.



J'ai l'intention de continuer mon travail afin de réaliser la route de contournement. Pour concrétiser ce projet, divers outils sont essentiels, mais de siéger de nouveau aux mêmes comités permet de maintenir la continuité du travail amorcé. L'implantation d'un plan directeur des parcs, des espaces verts et des sentiers afin de maximiser les infrastructures des parcs municipaux est parmi mes priorités. Je me joins à l'équipe GALLANT pour servir la population de Sainte-Sophie au meilleur de mes connaissances. Je termine en vous souhaitant mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes qui arrive à grand pas (RICHESSSE, PROSPÉRITÉ, SANTÉ ET BON-HEUR) sont mes vœux pour chacun d'entre vous.

Claude Lamontagne, conseiller district n° 2

Chers concitoyens, concitoyennes,

C'est avec joie et honneur que je vous représenterai à l'hôtel de ville pour les quatre prochaines années. Depuis 2013, j'ai eu le plaisir de m'impliquer dans plusieurs dossiers municipaux afin de rendre meilleure votre vie dans notre municipalité. Je continuerai de travailler sans relâche avec notre conseil municipal et la mairesse, Louise Gallant, pour rendre Sainte-Sophie meilleure chaque jour. Je vous souhaite de très joyeuses Fêtes en famille et une année 2018 exceptionnelle.



Eric Jutras, conseiller district n° 4

Aux citoyens de mon quartier,

Je désire vous remercier pour votre confiance renouvelée. Je poursuivrai mon travail pour un autre mandat en ayant toujours la même implication et la même détermination. Je reste disponible pour vous, et ensemble, nous pouvons améliorer notre cadre de vie. N'hésitez pas à me contacter! J'en profite pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes en famille.

Beaucoup de prospérité et de la paix dans vos foyers. Joyeux Noël et bonne année 2018.



Guy Lamothe, conseiller district n° 5

Aux citoyens de mon quartier,

Après tout près de 30 ans dans le domaine politique à Sainte-Sophie, je peux vous dire que les choses ont évolué pour le mieux. Les réalités des familles sont différentes, mais les objectifs politiques pour un conseiller sont toujours les mêmes. Améliorer les services offerts auprès de la communauté pour le bien-être des citoyens!

Le renouvellement de mon mandat pour me permettre de poursuivre mon travail auprès des citoyens et de rester à l'écoute de vos besoins est une belle preuve de reconnaissance. Un grand merci aux résidents du district n° 6 pour votre confiance année après année afin de vous représenter en siégeant et en prenant parole dans la gestion de divers dossiers. Je poursuivrai avec conviction mon travail auprès des Sophiens et resterai disponible. Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes dans la paix et l'amour.



Normand Aubin, conseiller district n° 6

P ublicité

À l'achat de 4 publicités,
obtenez le prix promo.
Valide jusqu'au 5 février 2018

Date de tombée

5 février
7 mai
9 juillet
5 novembre

Parution

1^{er} mars
1^{er} juin
31 août
30 novembre

Grandeur	Noir/blanc	promo	Couleur	promo
Carte prof. 8 x 4,5 cm	50 \$	30\$	75 \$	60 \$
1/4 page 8 x 11,5 cm	100 \$	75\$	125 \$	100 \$
1/2 page 16 x 11,5 cm	150 \$	100\$	225 \$	150 \$
1 page 16 x 23 cm	225 \$	150\$	300 \$	225 \$

450 438-7784, poste 5217



Nicolas Marceau

Député de Rousseau

1200, rue Principale, local 101

Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, J0K 3H0

Téléphone : 450.588.8979

Sans frais : 1.800.889.4401

nicolas.marceau.rous@assnat.qc.ca

www.nicolasmarceau.org



nicolasmarceaurousseau



*Je profite de
cette période de
réjouissances pour
vous offrir mes
meilleurs voeux de
bonheur, de santé et
de prospérité pour
la prochaine année.*



ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

Les assemblées régulières du conseil municipal pour l'an prochain se dérouleront à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à compter de 19 h.

Les citoyennes et citoyens ou toute personne désireuse de prendre part à la vie économique de Sainte-Sophie sont invités à nous adresser leurs demandes d'information, que nous traiterons dans les meilleurs délais possibles.

Car l'avancement de notre municipalité nous tient à cœur !

16 janvier
6 février
6 mars
3 avril
1^{er} mai
5 juin

3 juillet
14 août
4 septembre
2 octobre
6 novembre
11 décembre



BARRAGE ROUTIER

Pour aider les familles démunies de chez nous, La Montagne d'Espoir, en collaboration avec la Municipalité, tiendra un barrage routier le **2 décembre de 9 h à 15 h** à l'intersection de la route 158 et de la montée Morel, ainsi qu'à l'intersection de la rue Godard et du chemin de Val-des-Lacs.

La période des Fêtes est un moment de réjouissances, mais pour certaines familles, c'est une période difficile et émotive. Vous pouvez venir porter des denrées non périssables sous le sapin à l'hôtel de ville jusqu'au 15 décembre.



Si vous désirez parrainer directement une famille de Sainte-Sophie dans le besoin, pour les paniers de Noël, communiquez avec madame Yvette Rocheleau, au 450 436-4747.

Grâce à votre grande générosité, depuis 1999, l'organisme a distribué aux familles de chez nous plus de 2000 paniers.

Merci aux donateurs et commanditaires pour leur support.

Donnez généreusement !



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Que ferions-nous sans nos bénévoles? S'il fallait payer tout ce qu'accomplissent nos bénévoles. La participation, l'entraide, le partage, l'appartenance, le don de soi, la réalisation et le plaisir sont quelques-unes de leurs valeurs. La chaleur d'un sourire et un coup de main attentionné réconfortent les gens, mais allègent aussi notre charge. Si l'apport des bénévoles est indéniable, leur travail n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur, car, le plus souvent, ils agissent dans l'ombre. C'est pourquoi nous leur rendons hommage. Poursuivez votre belle œuvre, restez avec nous encore longtemps. Nous avons tellement besoin de gens de coeur comme vous. Vous donnez généreusement de votre temps et vous en remercions. Votre présence fait vraiment la différence.



M. Mathieu Larocque et M^{me} Patricia Juteau ont reçu la médaille du Souverain. Cette médaille fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques créé par la Couronne qui souligne une contribution importante dans la collectivité. Félicitations à nos Sophiens!



On trouve de tout... santé

NOS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SONT PRÉSENTS SUR PLACE

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, RÉALISER LES TESTS REQUIS ET ASSURER LES SUIVIS NÉCESSAIRES.

(AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)

Pharmacie Pierre et Olivier Dannel
2370, boul. Ste-Sophie,
Sainte-Sophie (Québec) J5J 2V3
Télécopieur : 450 431-5591

Tél. : 450 431-5151

SERVICE DE LIVRAISON






PIERRE ET OLIVIER DANNEL

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : ... 9h à 21h
Samedi : ... 9h à 20h
Dimanche : ... 9h à 20h

Nouveau Site web

La Municipalité de Sainte-Sophie est fière d'annoncer la mise en ligne de son nouveau site Web. Un site complètement redessiné, adapté et compatible avec les différentes plateformes mobiles. Une structure optimisée et un concept de navigation convivial, intuitif qui reflète avec cohérence le dynamisme de la municipalité. Un outil de communication indispensable pour assurer la diffusion adéquate des informations et qui favorise l'accessibilité à une source importante de renseignements municipaux. Le nouveau site Web répond bien à la volonté de la Municipalité de Sainte Sophie de poursuivre ses engagements afin de mieux répondre aux besoins et d'améliorer les services offerts aux citoyens. Les renseignements et le contenu disponibles y seront constamment bonifiés afin d'enrichir cette source d'information. Vivez l'expérience stesophie.ca

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES POMPIERS DE SAINTE-SOPHIE

Le Service de la sécurité incendie a pour devoir premier de lutter contre les incendies et de procéder à des opérations de sauvetage lors de ces événements. Il participe aussi à l'évaluation des risques d'incendie, à la prévention, à l'organisation des secours et à la recherche du point d'origine, des causes probables et des circonstances des incendies. Il a également la responsabilité de lutter contre les autres sinistres, le secours des victimes d'accidents, le sauvetage des personnes sinistrées et leur évacuation d'urgence. Un service dévoué à la communauté. La Municipalité de Sainte-Sophie a signée, le 29 août dernier, la nouvelle convention collective des pompiers, laquelle sera effective jusqu'en 2021.



ENTENTE ENTRE LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE



De gauche à droite sur la photo : Germain Richer, maire sortant de Prévost, Louise Gallant, mairesse de Sainte-Sophie et Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte.

Une entente intermunicipale d'aide mutuelle a été conclue le 19 septembre dernier entre les services de sécurité incendie de Saint-Hippolyte, de Sainte-Sophie et de Prévost. Cette nouvelle entente rehaussera le niveau de protection des citoyens, et ce, à moindre coût lors d'une demande d'assistance. De plus, les procédures et les méthodes de travail seront harmonisées entre les services d'incendie, afin d'accroître la sécurité de nos pompiers et l'efficacité sur les lieux de l'intervention.



BLOC Québécois

RHÉAL FORTIN
Député de Rivière-du-Nord

Bureau de circonscription
161, rue de la Gare
Bureau 305
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 2B9
Téléphone : 450 565-0061
rheal.fortin@parl.gc.ca

Suivez-moi sur Facebook et Twitter



Meilleurs voeux du temps des Fêtes!



ÉVALUATION GRATUITE

Kathleen Labonté

courtier immobilier résidentiel

- SERVICE PROFESSIONNEL DE QUALITÉ
- ASSURANCE **Tranquilli-T**
- PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE
- PUBLICITÉ CIBLÉE
- HOME STAGING & VISIBILITÉ

kathleen.labonte@remax-quebec.com

CELL. 450.712.9894

BUR. 450.431.1515

*La référence en immobilier
à Sainte-Sophie*



INFORMEZ-VOUS
des promotions
en cours...

CELL. 450.712.9894
BUR. 450.431.1515

RE/MAX
RE/MAX DE L'AVENIR INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE

Gagnantes septembre 2017 :

- Constance Larose
- Lise Dent
- Sherley Brunet

Merci à tous nos participants : M^{mes} Agathe Dorion, Ager Kathleen, Alexandra G- Patenaude, Angèle Beauchamp, Annette Bélisle, Annie Dion, Annie Laurin, Carmen Juteau, Chantal Taillon, Christiane Duchesne, Claire Gingras, Collette Taillon, Constance Larose, Danielle Côté, Danielle Ratelle, Denise Lachapelle, Diane Lefort, Diane Pronovost, Évelyne Molloy, France Cadorette, Francine Paquette, Geneviève Flibotte, Geneviève Paquin, Ghislaine Ménard, Ginette Clément, Ginette Lapointe, Ginette Raymond, Gisèle Beauchamp, Hélène Guilbault, Hélène Laporte, Huguette Gallant, Jacqueline Lapointe, Jeannette Gauthier, Jeannine Dufour, Jeannine Langelier, Jeannine Paquette, Jeannine Thibodeau, Johanne Beauséjour, Johanne Comeau, Johanne Labelle, Josée Dionne, K. Kruzal Lauraine Drolet, Laurette Lamothe, Liliane Brassard, Linda Cyr, Lise Dent, Lise Godin, Lise Grenier, Lise St-Vincent, Lorraine Lebeau, Lorraine Taillon, Louise Lauzon, Louise Mignault, Louise Paquette, Louiselle Descôteaux, Louise Demers, Manon Roy, Marielle Bonenfant, Marilou Major, Mélanie Plourde, Micheline Guilmette, Mme Trudeau, Monique Lafortune, Mylène Gagnon, Natacha Cléroux, Nathalie Pouliot, Nicole Forest, Nicole Labelle, Nicole Toupin, Noémie Gagnon, Sabrina L. Bond, Sherley Brunet, Suzanne Cloutier, Sylvie Vallières, Tracey Champagne, Vicky Gagnon et Yvette Denis.

MM. Alain Desroches, Albert Lefrançois, André Paquette, André Rochon, Ghislain Latour, Gilbert Hamel, Guy Lampron, Luc Lalande, Mario Lachance, Maurice Sagala, Michel Hussereau, Michel Leduc, Michel Tellier, Pierre-Yves Desjardins, Robert Pesant et Steeve Longpré.

Relevez le défi!

Faites-nous parvenir le coupon-réponse **avant le 12 janvier 2018** au 2199, boulevard Sainte-Sophie, J5J 1A1.

Trois (3) noms seront pigés parmi les participants. Chaque gagnant recevra un chèque-cadeau de 25 \$ d'un commerçant local.

Nous désirons vous rappeler qu'un seul bulletin de participation par personne est permis, et vous devez être résident de Sainte-Sophie et âgé de 16 ans et plus. N'oubliez pas de respecter la date d'échéance pour être éligible.



Réponse
septembre :

ANNIVERSAIRE

THÈME : DÉFILÉ
Mot de 6 lettres

— — — — —

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

THÈME : DÉFILÉ

Mot de 6 lettres

- A -	- C -	- E -	- J -	- O -	Sourire
Allégorique	Cadre	Ébats	Joies	Ordre	Suite
Amuser	Célébration	École		Organiser	Suivi
Animation	Cheminé		- L -		Surprise
Arbre	Clairon	- F -	Liesse	- P -	
Avance	Colonne	Fanfare	Longer	Parade	- T -
	Couleur	Fanion	Lumière	Parcours	Tambours
- B -	- D -	Fées		Pétarade	Thème
Bande	Danse	Fêter	- M -	Procession	Tonne
Beauté	Décor	Figurant	Majorettes		Tournée
Bondé	Démonstration	Filée	Marche	- R -	Tracé
Bouffon	Dessin	Former	Mener	Reine	Trombone
Brève	Drapeau		Monde	Rêver	Trompettes
Bruit	Drôle	- G -	Montrer	- S -	- V -
		Genre	Musique	Série	Variété
		Grise		Sites	Voiture

T	S	E	I	O	J	S	E	T	T	E	P	M	O	R	T	E	R
B	A	N	D	E	C	N	A	V	A	E	S	N	A	D	S	E	E
F	U	M	O	F	R	O	O	T	T	E	E	D	E	I	R	E	S
S	A	O	B	I	E	I	C	A	N	T	D	E	R	D	A	C	I
E	E	N	N	O	T	T	R	I	I	A	A	P	R	O	F	O	N
T	P	T	F	U	U	A	E	U	Q	I	R	O	G	E	L	L	A
T	A	R	R	A	D	R	R	R	O	U	A	U	E	R	N	E	G
E	R	E	V	E	R	B	S	T	S	S	P	S	G	D	I	E	R
R	D	R	R	E	N	E	M	C	S	D	E	S	S	I	N	S	O
O	R	E	G	N	O	L	L	S	O	N	C	R	R	O	F	O	E
J	L	U	B	E	I	E	T	T	R	U	O	C	B	O	E	C	B
A	U	Q	R	E	T	C	H	O	F	U	L	M	A	R	C	H	E
M	M	I	S	E	A	E	S	F	U	A	O	E	E	I	A	E	E
U	I	S	T	U	M	U	I	E	I	R	N	C	U	D	R	M	D
S	E	U	A	E	I	R	T	R	T	L	N	I	R	R	T	I	N
E	R	M	B	T	N	V	O	E	A	I	E	E	O	A	Q	N	O
R	E	V	E	R	A	N	I	F	U	V	S	E	E	N	P	E	M
E	N	O	I	S	S	E	C	O	R	P	N	O	F	F	U	O	B

Sainte-Sophie, 160 ans d'histoire

Famille Gariépy

Restaurateur et policier

Adhémarr Gariépy possède une scierie et fait commerce du bois. Il rencontre une jolie femme, Suzanne Paquette, qui travaille au magasin général de M. Goodz. Il l'épouse le 22 juillet 1950. La même année de son mariage, il achète le restaurant d'Émile Mecteau, le *Restaurant Chez Émile*. En 1954 s'ajoute le bureau de poste.

C'est surtout M^{me} Gariépy qui s'occupe du restaurant et du bureau de poste, elle parle français, anglais et polonais. D'autres membres de leur famille sont impliqués dans les postes : René Paquette est postillon et Victor Paquette gère le bureau de poste de New Glasgow. La famille Gariépy-Paquette est au service des postes depuis plusieurs années.

En 1957, le restaurant se transforme en épicerie et on y vend de l'essence. Les Sophiens viennent y chercher les lettres et faire leurs achats et en profitent pour piquer une jasette. Les jours de tempête, quand les chemins sont fermés, les gens pris au village s'y réfugient, quitte à y passer la nuit en attendant l'éclaircie. En 1982, l'épicerie est vendue à M. Clairoux. Le dépanneur Clairoux est toujours en activité.

En 1963, Adhémarr Gariépy devient échevin et reste en fonction jusqu'à ce qu'il cède son poste en 1967. Dauphin de Édouard Lamarche, il devient maire en 1972, mais perd ses élections l'année suivante contre Willie Rudy.

Le couple a sept enfants. La plupart se marient à Sainte-Sophie au cours des années 1970. Ils sont reconnus, autant les femmes que les hommes, pour leur implication dans les sports : création de la ligue de balle-molle, baseball, ballon-balai et karaté. Les femmes sont aussi impliquées dans l'organisation de la Fête du cimetière, en collaboration avec le Cercle de Fermières.

C'est ainsi que se termine notre survol des familles de Sainte-Sophie. Vous pourrez bientôt consulter la rétrospective sur le site Web dans la section *Historique*.



M. Adhémarr Gariépy et ses enfants, Lise, Michel, Johanne et Lorraine

Source: *Le temps que j'men souviens (livre de Sainte-Sophie) et 125^e anniversaire*

BUREAUX ADMINISTRATIFS FERMÉS DU 23 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER INCLUSIVEMENT



TAXES MUNICIPALES

Versements pour 2018

1^{er} versement : 20 février

3^e versement : 27 juin

2^e versement : 24 avril

4^e versement : 5 septembre

Différentes façons de faire votre paiement.

- Guichet automatique ou au comptoir de caisses populaires
- Accès-D Desjardins, composez le 1 800 caisses
- Internet : Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal et Banque Scotia
- Chèques postdatés
- Réception de l'hôtel de ville (argent comptant, paiement direct, chèque, carte Visa ou MasterCard)

Vous pouvez obtenir gratuitement l'information concernant l'évaluation et les taxes municipales de votre propriété au stesophie.ca.

**Message
important**

AVIS DE PROCÉDURE POUR LES DOSSIERS AYANT DES TAXES ÉCHUES DEPUIS 2016

Au 31 octobre 2017, le solde des taxes municipales en souffrance pour l'année 2016 s'élève à environ 240 000 \$. En février 2018, la Municipalité entamera des procédures de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes afin de récupérer ces sommes. Veuillez effectuer, dans les plus brefs délais, le paiement du solde échu à votre dossier. Nous vous remercions de votre collaboration.

ÉVALUATION FONCIÈRE



La Municipalité de Sainte-Sophie souhaite informer la population que depuis le 10 octobre dernier, la firme d'évaluation Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc. mandatés par la MRC de La Rivière-du-Nord, procéderont à l'inspection de tous les immeubles sur le territoire de Sainte-Sophie relativement au nouveau rôle d'évaluation foncière prévu pour 2019 conformément à la Loi sur la fiscalité municipale du Québec. Ce processus a pour but de s'assurer de l'exactitude des données de chaque immeuble.

Les représentants de la firme auront en leur possession une carte d'identité avec photo ainsi qu'une lettre d'identification signée par la MRC de La Rivière-du-Nord. À noter que les visites pourront s'effectuer du lundi au vendredi, entre 9 h et 20 h. À cette occasion, l'évaluateur ou son représentant doit visiter l'intérieur et l'extérieur de votre propriété et peut prendre des photos à l'extérieur de l'immeuble.

En votre absence, celui-ci procèdera à l'inspection extérieure et laissera à votre domicile un questionnaire accompagné d'une enveloppe affranchie. Il est important de le remplir et de le retourner à la firme mandatée.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La Municipalité procédera à une collecte spéciale des sapins de Noël durant la semaine du 8 janvier 2018, et ce, sur tout le territoire. Les sapins collectés seront déchiquetés en copeaux. Vos sapins devront être en bordure du chemin à compter du 9 janvier.

Procédure à suivre

- Dépouiller l'arbre de toute décoration (incluant les crochets et les glaçons) afin d'éviter les accidents lors du déchiquetage.
- Déposer l'arbre en bordure de la rue après 18 h la veille du jour prévu pour la collecte ou avant 7 h, le jour même.
- Ne pas obstruer la voie publique.

À LA MÉMOIRE DE

Gabriel Forget, 1927- 2017 (25 juillet)

Viateur Aubin 1936 - 2017 (12 août)

Martina Simard 1958-2017 (30 août)

Robert Larocque (17 septembre)

Yan Lessard (17 septembre)

Réjean Massey 1943 - 2017 (14 octobre)

Armelle Poirier 1942 - 2017 (18 octobre)

À la douce mémoire des gens qui nous ont quittés en 2017, nous garderons de beaux souvenirs des moments passés en votre compagnie. À toutes les familles endeuillées, nos sincères condoléances! L'amour de ceux qui vous entourent reconfortera votre coeur.

Louise Gallant, mairesse
et le conseil municipal

LICENCE POUR CHIEN 2018

L'entreprise Inspecteur Canin est mandatée par la Municipalité pour faire respecter la réglementation municipale concernant la garde des animaux domestiques ainsi que la vente des licences pour chiens sur le territoire. Le recensement par le contrôleur animalier débutera en février prochain. Voici quelques points importants à retenir :

- Toute personne possédant un chien doit obtenir une licence au coût de 25 \$ en vertu du règlement et munir ledit animal de cette licence portant le numéro dudit permis pour l'année courante.
- Toute licence émise en vertu du présent règlement est annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et expire le 31 décembre de chaque année, et ne peut être transférée. Vous obtiendrez des numéros différents chaque année.
- Vous pouvez vous procurer la licence à la réception de l'hôtel de ville, par téléphone (Visa ou MasterCard) ou par envoi postal (chèque au nom de la Municipalité, en nous laissant également vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, date de naissance) ainsi que les informations sur votre chien (sexe, race, couleur, âge et nom) afin que nous puissions l'inscrire sur la fiche du numéro de licence qui vous sera attribué ou au bureau de l'Inspecteur Canin situé au 1728, route 335, à Saint-Lin-Laurentides.
- Les citoyens âgés de 60 ans et plus pourront se prévaloir, sur dépôt d'une pièce d'identité, d'une exemption de paiement pour une première licence. Celle-ci sera dorénavant valide pour toute la durée de vie de votre animal. Vous devrez donc renouveler pour une dernière fois votre licence gratuite. Si vous avez deux chiens, vous devez vous procurer la seconde licence, et ce, chaque année, au coût tarifaire inscrit.

- Il est permis de garder un maximum de quatre animaux par unité d'occupation et ses dépendances, soit deux (2) chiens et (2) chats.
- Pour tout chien de race Bull terrier, Staffordshire Bull terrier, American Bull terrier, American Staffordshire terrier (pitbull) ou tout chien dont l'apparence et les caractéristiques physiques sont essentiellement semblables à celles des chiens visés, la garde est prohibée, et aucune licence ne pourra être émise.
- Pour l'élevage, vous devez vous procurer un permis de chenil auprès du service d'urbanisme. Toute demande devra être accompagnée d'un plan d'implantation indiquant les distances avec des cours d'eau, rivières ou lacs, lots voisins, rues, et devra respecter le règlement de zonage.

Procurez-vous votre licence 2018, cela vous évitera de recevoir des avis d'infraction.

Si vous désirez plus d'information, contactez la responsable, Sandra Lévis, au 450 438-7784, poste 5217.

Si vous avez perdu votre animal de compagnie, avez trouvé un animal errant, ou avez une plainte à formuler, contactez l'Inspecteur Canin au 450 439-9683 ou inspecteurcanin.net ou bureau@inspecteurcanin.net

Le séjour idéal pour votre compagnon





AU BOUT DU CHEMIN

AUBERGE CANINE

Nicole Beauchamp
175, Grande Ligne
Ste-Sophie, QC
J5J 1A6

T : 450 439-2388 C : 514 238-3935
www.aubergecanine.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nom	Titre	Coordonnées
Conseil municipal		
Louise Gallant	Mairesse	Résidence : 450 431-7168 / lgallant@stesophie.ca
Sophie Astri	Conseillère, district 1	Résidence : 450 432-2778 / sastri@stesophie.ca
Claude Lamontagne	Conseiller, district 2	Résidence : 450 530-9874 / clamontagne@stesophie.ca
Linda Lalonde	Conseillère, district 3	Résidence : 450 432-9487 / llalonde@stesophie.ca
Éric Jutras	Conseiller, district 4	Résidence : 450 553-1371 / ejutras@stesophie.ca
Guy Lamothe	Conseiller, district 5	Résidence : 450 432-6578 / glamothe@stesophie.ca
Normand Aubin	Conseiller, district 6	Résidence : 450 438-3196 / naubin@stesophie.ca
Administration		
Matthieu Ledoux	Directeur général	450 438-7784, poste 5202 / mledoux@stesophie.ca
Sandra Lévis	Adj. adm. & communications	450 438-7784, poste 5217 / slevis@stesophie.ca
France Charlebois	Adj. adm. au dir. général	450 438-7784, poste 5212 / fcharlebois@stesophie.ca
Lise Bouvier	Secrétaire administrative	450 438-7784, poste 5211 / courrier@stesophie.ca
Finances		
Sophie Plouffe	Directrice générale adj. et secrétaire-trésorière adj.	450 438-7784, poste 5208 / splouffe@stesophie.ca
Urbanisme		
Alexandre Larouche	Directeur	450 438-7784, poste 5206 / alarouche@stesophie.ca
Brigitte Leroux	Directrice adjointe	450 438-7784, poste 5203 / bleroux@stesophie.ca
Martine Major	Secrétaire	450 438-7784, poste 5201 / mmajor@stesophie.ca
Travaux publics		
Martin Pagé	Contremaître	450 438-7784, poste 5270 / mpage@stesophie.ca
Suzie Coutu	Secrétaire	450 438-7784, poste 5241 / tp@stesophie.ca
Loisirs		
Martin Paquette	Directeur	450 438-7784, poste 5237 / mpaquette@stesophie.ca
Johanna Fontaine	Coordonnatrice	450 438-7784, poste 5229 / jfontaine@stesophie.ca
Marielle Bélanger	Secrétaire	450 438-7784, poste 5221 / loisirs@stesophie.ca
Marielle Lafrance	Bibliotechnicienne	450 438-7784, poste 5231 / biblio@stesophie.ca
Sécurité incendie		
Ghislain Grenier	Directeur	450 438-7784, poste 5250 / ggrenier@stesophie.ca
Pascal Grenier	Directeur adjoint	450 438-7784, poste 5260 / pgrenier@stesophie.ca
Lise Bouvier	Secrétaire	450 438-7784, poste 5211 / incendie@stesophie.ca

Télécopieur

Administration	450 438-1080
Loisirs	450 438-8181
Urbanisme	450 438-0858
Voirie	450 438-9606

Heures d'ouverture administration

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Heures d'ouverture urbanisme

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Loisirs

HIVER 2018

CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

DÉFILÉ DE NOËL

FÊTE
DES NEIGES

PROGRAMMATION
SEMAINE DE LA RELÂCHE



Sainte-Sophie

COORDONNÉES

Adresse du service : 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville
Adresse postale : 2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
Téléphone : 450 438-7784
Télec. : 450 438-8181
Internet : stesophie.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Fermeture pour la période des Fêtes
23 décembre 2017 au 5 janvier 2018
inclusivement.

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 11 h à 18 h
Mercredi à vendredi : 12 h à 20 h 30
Samedi : 9 h à 16 h 30

Fermeture pour la période des Fêtes
23 décembre 2017 au 5 janvier 2018
inclusivement.



Contact	Coordonnées
Martin Paquette, directeur	450 438-7784, poste 5237 mpaquette@stesophie.ca
Johanna Fontaine, coordonnatrice	450 438-7784, poste 5229 jfontaine@stesophie.ca
Marielle Bélanger, secrétaire	450 438-7784, poste 5221 loisirs@stesophie.ca
Céline Le Bire, secrétaire	450 438-7784, poste 5216 loisirs1@stesophie.ca
Marielle Lafrance, bibliotechnicienne	450 438-7784, poste 5231 biblio@stesophie.ca

PARCS ET ESPACES VERTS

- ◇ Parc Bellevue : 425, rue Gascon
- ◇ Parc Breen : 409, rue des Loisirs
- ◇ Parc Brière #1 : 296, rue Metthé
- ◇ Parc Brière #2 : rue des Cèdres
- ◇ Parc Clearview : rue du Domaine
- ◇ Parc des Chutes-de-New Glasgow :
500, chemin de l'Achigan Ouest
- ◇ Parc Duquette : rue Duquette
- ◇ Parc halte routière : boul. Sainte-Sophie
- ◇ Pavillon Lionel-Renaud :
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- ◇ Parc Racine : 320, 5^e Avenue
- ◇ Parc Roland-Guindon : 113, rue du Cap
- ◇ Parc Sophie-Masson : 400, montée Masson
- ◇ Parc Vianney-Dupré : montée Masson
- ◇ Piste cyclable (accès)
 - rue de Val-des-Chênes
 - rue Louis
 - rue des Pins
 - rue Lemming

PAVILLONS MUNICIPAUX ET GYMNASES

- ◇ Roland-Guindon : 113, rue du Cap
- ◇ Bellevue : 425, rue Gascon
- ◇ Racine : 320, 5^e Avenue
- ◇ Lionel-Renaud :
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- ◇ École Jean-Moreau :
2334, rue Saint-Joseph
- ◇ École du Joli-Bois :
100, rue de Val-des-Chênes
- ◇ École du Grand-Héron :
1131, montée Morel

LOCATION DE SALLES

Roland-Guindon 113, rue du Cap	175 \$
Bellevue 425, rue Gascon	150 \$*
Racine 320, 5 ^e Avenue	150 \$
Lionel-Renaud 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville	
Petite salle :	200 \$
Grande salle :	300 \$

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes applicables.

Le locataire devra déposer une somme de soixante-quinze dollars (75 \$). Cette somme sera remboursée au locataire si les lieux sont propres et nettoyyés à la satisfaction du représentant de la municipalité.

*À compter du 1^{er} janvier 2018, tarification applicable pour le pavillon Bellevue : 175 \$.

INSCRIPTION

- ◇ En ligne : stesophie.ca
- ◇ En personne : service des loisirs, culture et vie communautaire
 - Une preuve de résidence vous sera exigée lors de l'inscription.
 - Il est important de respecter les dates d'inscriptions afin de vous assurer d'avoir votre place.

MODALITÉ DE PAIEMENT

- ◇ En ligne au stesophie.ca : cartes Visa ou MasterCard
- ◇ En personne : argent comptant, cartes Visa, MasterCard, débit et chèque (libellé au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie).
 - Au moment de l'inscription, le tarif des activités doit être acquitté en totalité. Nos tarifs incluent les taxes.
 - Pour les non-résidents, un tarif supplémentaire de 20 \$, plus taxes, doit être ajouté aux frais d'inscription.
 - Si vous prenez un 2^e, 3^e, 4^e et 5^e cours du volet « Ateliers sportifs », vous obtiendrez un rabais de 25 %.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- ◇ Avant le début de l'activité : Remboursement total des frais moins les frais d'administration.
- ◇ Après le début de l'activité : Aucun remboursement n'est accordé à l'exception d'un billet médical attestant de l'incapacité de la personne inscrite à participer à l'activité. Ce remboursement est sans frais d'administration, au prorata du nombre de cours suivis.

OFFRE D'EMPLOI

Le service des loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité de Sainte-Sophie est à la recherche de candidats afin de combler les postes en entretien et surveillance des patinoires pour l'hiver 2018. Veuillez vous référer à notre site Web stesophie.ca dans la rubrique « Information » sous l'onglet « Offres d'emploi ».



FONDS DE L'ATHLÈTE ÉLITE DE SAINTE-SOPHIE

La Municipalité de Sainte-Sophie offre une bourse servant à reconnaître l'excellence des citoyens qui se démarquent par leurs exploits ou par leur participation à des événements reconnus du milieu sportif élite. Créé en 2009, ce Fonds octroie annuellement des bourses à de jeunes athlètes étudiants de 12 à 30 ans qui pratiquent une discipline sportive officiellement reconnue. L'aide financière est accordée selon le niveau de l'athlète reconnu par sa Fédération (régionale, provinciale, nationale ou internationale).

Ce programme s'adresse uniquement aux Sophiens et Sophiennes. Les groupes, organismes ou équipes sportives ne sont pas éligibles.

Le service des loisirs, culture et vie communautaire assure le fonctionnement du Fonds. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la politique et le formulaire du Fonds de l'athlète élite de Sainte-Sophie au stesophie.ca/Politiques-et-programmes.

COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

De nos jours, nous vivons dans une société où la diversité fait partie intégrante des familles québécoises. Tant au niveau social, que culturel et même physique, les différences font la beauté d'une communauté. Nous devons considérer ces atouts, car ils sont une richesse et contribuent au rayonnement de notre municipalité.

Conjointement aux objectifs de la politique familiale, favoriser l'accessibilité des services offerts aux citoyens est une valeur importante. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées se veut inclusif.

Le conseil municipal est fier de mettre de l'avant ce plan au bénéfice des citoyens à part entière, peu importe leur différence. Des améliorations nécessaires qui nous tiennent à cœur afin que tous puissent jouir d'un environnement accessible pour leur bien-être et profiter des services publics.

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de l'accessibilité dans notre municipalité? Le comité invite toute personne concernée et désireuse de participer aux rencontres, à communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.



PARTENARIAT ÉQUESTRE



Les Écuries Casa Blanca, en partenariat avec la Municipalité, offrent 15 % de rabais aux résidents de Sainte-Sophie s'inscrivant aux activités équestres du club, et ce, durant toute l'année.

Une preuve de résidence est exigée.



Renseignements :
info@lesecuriescasablanca.



HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Patinoires	Horaire régulier	Période des Fêtes 23 décembre au 5 janvier 25 décembre et 1 ^{er} janvier fermé	Semaine de relâche 5 au 9 mars	Journées pédagogiques
Sophie-Masson Roland-Guindon	Lundi au vendredi 16 h à 21 h Samedi et dimanche 10 h à 21 h	Mardi au vendredi 13 h à 21 h Samedi 10 h à 21 h 24 et 31 décembre 10 h à 16 h	13 h à 21 h	30 janvier 13 h à 21 h 12 février 13 h à 21 h
Bellevue Racine	Jeudi et vendredi 16 h à 21 h Samedi et dimanche 10 h à 21 h	Jeudi au vendredi 13 h à 21 h Samedi 10 h à 21 h 24 et 31 décembre 10 h à 16 h	Jeudi et vendredi 13 h à 21 h	

Bellevue	Non disponible les mardis de 17 h 30 à 19 h 15 (initiation au patin sur glace, voir page 13)
Racine	Non disponible les vendredis de 19 h à 21 h (activité ballon-balai)
Bellevue et Racine	Les lundis, mardis et mercredis, les lumières seront allumées jusqu'à 21 h, les pavillons seront fermés et sans surveillance municipale.

PATIN LIBRE ET HOCKEY LIBRE

HORAIRE RÉGULIER

4 SEPTEMBRE 2017 AU 8 JUIN 2018



Journées	Horaire	Activités
Lundi, mercredi et vendredi	10 h 30 à 12 h	Patin libre
	15 h 30 à 16 h 30	
Mardi	11 h 30 à 13 h	
	15 h 30 à 16 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	Patin libre (poussette)
	11 h 30 à 13 h	Hockey libre - 16 ans et moins
	11 h 30 à 13 h	Hockey libre - 16 ans et plus
	15 h 30 à 16 h 30	Patin libre
Samedi	18 h 30 à 20 h 30	Patin libre
Dimanche	13 h à 15 h	Patin libre

Veuillez prendre note qu'exceptionnellement, il n'y aura pas de patin libre aux dates suivantes : 24, 25, 26 novembre et 1^{er}, 2, 3 décembre.

Deux glaces sont disponibles pour le hockey libre : l'une pour les 16 ans et moins et l'autre pour les 16 ans et plus. Les participants doivent porter l'équipement protecteur requis.

760, rue Filion, Saint-Jérôme | 450 327-6435 | info@arrdn.ca | site Web : arenardn.ca

HORAIRE DE LA PÉRIODE DES FÊTES

23 DÉCEMBRE 2017 AU 7 JANVIER 2018

Journées	Horaire	Activités
Samedi 23 au 30 décembre et 6 janvier	18 h 30 à 20 h 30	Patin libre
Dimanche 24 décembre	10 h à 12 h	
	13 h à 15 h	
Mercredi 27 décembre au 3 janvier	10 h 30 à 12 h 30	
	15 h à 17 h	
Jeudi 28 décembre au 4 janvier	10 h à 11 h 30	Patin libre (poussette)
	11 h 30 à 13 h	Hockey libre (16 ans et moins)
	11 h 30 à 13 h	Hockey libre (16 ans et plus)
Jeudi 28 décembre	15 h à 17 h	Patin libre
Jeudi 4 janvier	15 h 30 à 16 h 30	
Vendredi 29 décembre au 5 janvier	10 h à 12 h	
	15 h à 16 h 30	
Dimanche 31 décembre et 7 janvier	13 h à 15 h	

N.B. : FERMÉ les 25, 26 décembre, 1^{er} et 2 janvier

ATELIERS CULTURELS ET SPORTIFS

HIVER 2018







INSCRIPTION À COMPTER DU 5 JANVIER 2018
DÉBUT DES COURS : 20 JANVIER 2018

ATELIER CULINAIRE (muffins en folie)

NOUVEAU!

Découvrez comment varier infiniment sur un même thème en remplaçant des ingrédients d'une recette de base pour des collations santé ou gourmandes.

Instructrice : Lynda Leith







	Parent / enfant 6 ans et plus
	28 janvier
	Dimanche, 9 h à 12 h
	50 \$ par duo
	Pavillon Racine
	7 duos maximum La plupart des ingrédients sont compris. Vous aurez un peu de matériel à apporter.

ATELIER CULINAIRE (repas sans gluten)

NOUVEAU!

Quelques notions de base et un menu établi vous aideront à démystifier le sujet et à profiter de vos repas savoureux sans souci.

Instructrice : Lynda Leith







	Adulte
	4 février
	Dimanche, 13 h à 17 h
	50 \$
	Pavillon Racine
	6 participants maximum La plupart des ingrédients sont compris. Vous aurez un peu de matériel à apporter.

ATELIER CULINAIRE (mets asiatiques)

NOUVEAU!

Raviolis chinois, sauce aux huîtres, salade de mangues vertes et sa vinaigrette.

Instructrice : Lynda Leith







	Adulte
	18 mars
	Dimanche, 13 h à 17 h
	50 \$
	Pavillon Racine
	8 participants maximum La plupart des ingrédients sont compris. Vous aurez un peu de matériel à apporter.

ATELIER CULINAIRE (cadeaux gourmands)

NOUVEAU!

Confectionnez des cadeaux maison alléchants, présentés dans un emballage unique et personnalisé. Coulis de fruits, pâte à guimauve, biscuits au gingembre et miel doré à la feuille et biscuits meringués au chocolat et à la noix de coco.







Instructrice : Lynda Leith

	Adulte
	11 mars
	Dimanche, 13 h à 17 h
	50 \$
	Pavillon Racine
	8 participants maximum La plupart des ingrédients sont compris. Vous aurez un peu de matériel à apporter.

ABDOS FESSES DE FER

NOUVEAU!








Instructrice : à confirmer

	16 ans et +
	24 janvier (durée 12 semaines)
	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30
	83 \$
	Pavillon Lionel-Renaud
	12 participants maximum

ATELIER DE CIRQUE

Au programme : trapèze, fissus, foulard, balles, diabolo, bâtons-fleurs, acrobaties, pyramides, équilibre sur boule, rola-bola, et plus encore!







Instructrice : Cirque Vire-Volte

	2 à 4 ans	5 à 14 ans	12 à 17 ans
	21 janvier (durée 10 semaines)		21 janvier (durée 10 semaines)
	Dimanche 15 h 15 à 16 h 16 h 15 à 17 h	Dimanche 14 h 45 à 16 h	Dimanche 17 h à 18 h 15
	118 \$	171 \$	
	École Jean-Moreau		
	18 participants maximum		10 participants maximum
	Pour le groupe de 2 à 4 ans, la présence d'un parent accompagnateur est obligatoire. Cours du 4 mars remis au 8 avril.		

ATELIER CRÉATIF

Cours de peinture à l'huile ou à l'acrylique

Instructrice : Linda Desrochers







	Adulte	Toutes catégories
	22 janvier (durée 10 semaines)	
	Lundi, 9 h à 12 h Lundi, 13 h à 16 h	
	172 \$	
	Bureau du pavillon Lionel-Renaud	
	6 participants maximum	

BALLET CLASSIQUE

5-6 ans : ce cours a pour but d'apprendre aux jeunes enfants l'alignement corporel, la musicalité, la musculature du corps ainsi que les mouvements simples de base du ballet classique, le tout dans une ambiance amusante et musicale.







7-9 ans : ce cours permet aux élèves d'acquérir de nombreuses qualités en tant que ballerines, telles qu'une bonne mémoire pour les exercices, une bonne compréhension de son corps, la coordination, la souplesse, le maintien, la propulsion, le rythme, l'équilibre.

Instructrice : Laurie Babineau

	Initiation 5-6 ans	Débutant 7- 9 ans
	21 janvier (durée 15 semaines)	
	Dimanche, 11 h à 12 h	Dimanche, 12 h à 13 h
	69 \$	
	École du Grand-Héron	
	6 participants maximum	12 participants maximum







BALLET JAZZ ET CRÉATION

Instructrice : Daphnée St-Jean

	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	
	20 janvier (durée 15 semaines)			
	Samedi 9 h à 10 h	Samedi 10 h à 11h	Samedi 11 h 15 à 12 h 15	Samedi 12 h 15 à 13 h 15
	69 \$			
	Pavillon Roland-Guindon			
	12 participants maximum			

ESSENTRICS







Instructrice : France Malette

	16 ans et +			
	24 janvier (durée 12 semaines)			
	Lundi, 20 h 30 à 21 h 30 Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30			
	83 \$			
	Pavillon Roland-Guindon			
	12 participants maximum			

CARDIO KICK

Le cours **CARDIO KICK** saura vous donner chaud! Les mouvements de tae boxe amélioreront votre capacité cardiovasculaire tout en vous défoulant. Les combinaisons explosives et intenses mettront au défi votre endurance tout en renforçant vos muscles. Le cours **CARDIO KICK** offre différentes options afin de plaire aux débutants et aux avancés.







Instructrice : Marie-Ève Ricard

	16 ans et +
	23 janvier (durée 12 semaines)
	Mardi, 18 h 30 à 19 h 30
	83 \$
	Pavillon Bellevue
	12 participants maximum

CARDIO MUSCU

Le cours **CARDIO MUSCU** est un moyen efficace de se mettre en forme grâce aux intervalles cardiovasculaires et musculaires. Adapté pour les débutants autant que pour les plus avancés, ce cours améliore l'endurance, la force et l'agilité.







Instructrice : Marie-Ève Ricard

	16 ans et +
	25 janvier (durée 12 semaines)
	Jeudi, 18 h 30 à 19 h 30
	83 \$
	Pavillon Racine
	12 participants maximum

DANSE URBAINE

Un mélange de danse hip hop, de ballet jazz et de théâtralité, adapté pour les groupes et qui plaira certainement au plus originaux et expressifs!

Instructrice : Alycia Fex








	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans
	26 janvier (durée 15 semaines)		
	Vendredi 18 h à 19 h	Vendredi 19 h à 20 h	Vendredi 20 h à 21 h
	69 \$		
	Pavillon Roland-Guindon		
	12 participants		

DANSE CRÉATIVE

2-3 ans : ce cours est destiné à vivre un moment de partage entre parents et enfants, il privilégie le mouvement et la danse dans un environnement où la créativité, le jeu ainsi que le plaisir de bouger sont de mise.

3-4 ans : ce cours a pour objectif d'apprendre les positions de base sous forme de jeux simples et d'initier l'enfant à l'art du mouvement. Il permet d'accroître la souplesse musculaire et articulaire, tout en faisant progresser son écoute musicale. Les enfants seront donc poussés à développer leur coordination, leur équilibre et les liens sociaux.







Instructrice : Laurie Babineau

	2-3 ans (parent-enfant)	3-4 ans
	21 janvier (durée 15 semaines)	
	Dimanche, 9 h à 9 h 45	Dimanche, 10 h à 11 h
	69 \$	
	École du Grand-Héron	
	6 participants maximum	12 participants maximum
	Parents accompagnateurs obligatoires.	

ESPAGNOL I

Ce cours s'adresse aux personnes désirant s'initier à la langue espagnole. Cours magistraux, exercices d'équipe et discussions.

Instructrice : Sylvie Laforce







	14 ans et +	Débutant
	22 janvier (durée 12 semaines)	
	Lundi, 19 h 10 à 20 h 40	
	105 \$	
	Pavillon Lionel-Renaud	
	8 participants maximum	



ESPAGNOL II








Ce cours s'adresse aux personnes désirant approfondir leurs connaissances de la langue espagnole. Cours magistraux, exercices d'équipe et discussions.

Institutrice : Sylvie Laforce

	14 ans et +	Intermédiaire / avancé
	24 janvier (durée 12 semaines)	
	Mercredi, 19 h 10 à 20 h 40	
	105 \$	
	Pavillon Lionel-Renaud	
	8 participants maximum	








HOCKEY COSOM LIBRE

Parties amicales supervisées par un arbitre.

	30 ans et +		
	25 janvier (durée 12 semaines)		
	Jeudi, 20 h à 21 h 30		
	42 \$		
	École du Grand-Héron		
	20 participants maximum		
	Bâton de hockey avec palette de plastique non enrubannée obligatoire. Lunette de protection et casque suggérés.		

ILLUSTRATIONS / CRÉATION DE BANDES DESSINÉES







Instructeur : David Therrien

	7-12 ans		
	27 janvier (durée 10 semaines)		
	Samedi, 11 h à 12 h		
	43 \$		
	Pavillon Bellevue		
	10 participants maximum		
	Cours du 17 février remis au 7 avril		

INITIATION AU THÉÂTRE









NOUVEAU!

Institutrice : Noémie Groulx

	8-12 ans		
	20 janvier (durée 10 semaines)		
	Lundi, 18 h à 19 h		
	56 \$		
	Pavillon Bellevue		
	12 participants maximum		








JARDIN D'ENFANTS

Institutrice : Diane LaBanane

	3-5 ans		
	22 janvier (durée 10 semaines)		
	Lundi 9 h à 11 h 30	Jeudi 9 h à 11 h 30	Vendredi 9 h à 11 h 30
	98 \$		
	Pavillon Roland-Guindon		
	6 participants maximum		
	Prévoir une collation		
	Service offert aussi en anglais		

JAZZ MODERNE







Institutrice : Daphnée St-Jean

	7-8 ans	9-13 ans	14 ans et +	
	23 septembre (durée 12 semaines)			
	Samedi 13 h 15 à 14 h 15	Jeudi 17 h 15 à 18 h 15	Jeudi 18 h 15 à 19 h 15	Jeudi 19 h 15 à 20 h 15
	56 \$			
	Pavillon Roland-Guindon			
	12 participants maximum		14 participants maximum	
	Matériel non fourni			

JAZZ MODERNE







NOUVEAU!

Instructrice : Daphnée St-Jean

	Adulte
	25 janvier (durée 15 semaines)
	Jeudi, 20 h 15 à 21 h 15
	83 \$
	Pavillon Roland-Guindon
	14 participants maximum








PILATES

Instructrice : France Malette

	16 ans et +
	22 janvier (durée 12 semaines)
	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 et mercredi 19 h 30 à 20 h 30
	83 \$
	Pavillon Roland-Guindon
	12 participants maximum

KARATÉ SHORINJIRYU








Instructeur : Martin Juteau

	Ceinture blanche à jaune	Ceinture orange	Adulte
	22 janvier (durée 12 semaines)		
	Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
	14 ans et - = 65 \$ 15-17 ans = 65 \$ Adulte = 76 \$		114 \$
	École du Joli-Bois		
	30 participants maximum		
	Résident seulement 2 ^e enfant à 50 % et 3 ^e enfant gratuit		

PEINTURE SUR TOILE








Cours de peinture à l'huile ou à l'acrylique

Instructrice : Johane Gascon

	16 ans et +		
	22 janvier (durée 10 semaines)	24 janvier (durée 10 semaines)	25 janvier (durée 10 semaines)
	Lundi 18 h 30 à 21 h 30	Mercredi 13 h à 16 h	Jeudi 13 h à 16 h
	172 \$		
	Pavillon Racine	Pavillon Bellevue	
	6 participants maximum		
	Cours du mercredi 7 février sera au pavillon Racine		







KARATÉ SHOTOKAN

Instructeur : Michel Lecavalier

	Ceinture blanche	Ceinture jaune orange	Ceinture verte
	22 janvier (12 semaines)	24 janvier (12 semaines)	22 janvier (12 semaines)
	Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Mercredi et vendredi 19 h 30 à 20 h 30	Lundi et mercredi 19 h 30 à 20 h 30
	6 à 13 ans = 65 \$ 14 ans et + = 69 \$ Adulte = 76 \$		Adulte 114 \$
	École Jean-Moreau		
	30 participants maximum		
	Résidents seulement : 2 ^e enfant à 50 % et 3 ^e enfant gratuit Uniforme 32 \$ Passeport sportif (en sus) : 20 \$ enfant et 30 \$ adulte		

POWER YOGA







Instructrice : France Malette

	14 ans et +
	22 janvier (durée 12 semaines)
	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30
	83 \$
	Pavillon Roland-Guindon
	12 participants maximum



REMISE EN FORME







Instructrice : **France Malette**

	50 ans et +
	22 janvier (durée 12 semaines)
	Lundi, 15 h à 16 h
	83 \$
	Pavillon Roland-Guindon
	12 participants maximum

VOLLEY-BALL







Parties amicales supervisées par un arbitre.

Responsable: **François Urbain**

	30 ans et +
	22 janvier (durée 12 semaines)
	Mardi, 18 h 30 à 21 h
	25 \$
	École du Joli-Bois
	14 participants maximum







ZUMBA

Instructrice : à confirmer

	14 ans et +	
	22 janvier (durée 12 semaines)	24 janvier (durée 12 semaines)
	Lundi 18 h à 19 h	Lundi 19 h à 20 h
	76 \$	
	Pavillon Lionel-Renaud	
	25 participants maximum	

ZUMBA KIDS

Instructrice : **Katy Dedenus**







	4-6 ans
	24 janvier (durée 12 semaines)
	Mercredi, de 16 h à 17 h
	83 \$
	Pavillon Lionel-Renaud
	20 participants maximum



100 % ZEN









Le cours 100% ZEN tonifie, améliore la flexibilité et donne de l'énergie! Les mouvements de yoga, de tai-chi et de pilates sauront vous mettre au défi tout en vous relaxant. Ce cours, qui s'adresse autant aux débutants qu'aux plus avancés, grâce aux différentes options offertes, vous aidera à trouver l'équilibre, à vous détendre et à vous sentir bien.

Instructrice : **Marie-Ève Ricard**

	16 ans et +	
	23 janvier (durée 12 semaines)	25 janvier (durée 12 semaines)
	Mardi, 19 h 30 à 20 h 30	Jeudi, 19 h 30 à 20 h 30
	83 \$	
	Pavillon Bellevue	Pavillon Racine
	12 participants maximum	

LES MATINÉES CONTE EN PYJAMA

Les samedis, dès 10 h, vous êtes invité à écouter une belle histoire à la bibliothèque municipale. L'activité est gratuite et s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans et à leurs parents. Inscrivez-vous une semaine à l'avance

	3 à 5 ans
	20 janvier - 27 janvier - 3 février - 10 février - 17 février 24 février - 3 mars - 10 mars
	Samedi, 10 h à 11 h
	Gratuit
	Bibliothèque municipale
	8 participants maximum
	Doit être membre de la bibliothèque
	Inscription obligatoire

ATELIERS DES CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES RIVIÈRE-DU-NORD

INSCRIPTION ET INFORMATION AU
CAPRDN.CA | 450 436-1560



CARDIO-BAMBIN

	3 à 5 ans
	14 janvier (10 semaines)
	Dimanche, 10 h à 10 h 45
	67 \$
	École Jean-Moreau
	12 participants maximum
	Parents / enfants

CHEERLEADING

	5 à 8 ans
	13 janvier (durée 10 semaines)
	Samedi, 9 h à 10 h
	66 \$
	École Jean-Moreau
	16 participants maximum

Activités offertes dans différents sites du CAPRDN, telles que le badminton, basketball, tennis de table, volley-ball et bain libre. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site Web. CAPRDN.CA

	Enfant	Adulte	Familial
Entrée individuelle	2,50 \$	5 \$	-
Abonnement session	26,75 \$	63 \$	118 \$

N. B. : Gratuit pour les enfants de 4 ans et moins.

HOCKEY COSOM

	8-13 ans
	18 janvier (durée 10 semaines)
	Jeudi, 18 h 30 à 19 h 30
	53,25 \$
	École du Grand-Héron
	20 participants maximum
	Bâton de hockey avec palette de plastique non enrubannée obligatoire. Lunette de protection et casque suggérés.

INITIATION AU PATIN SUR GLACE

	4 à 8 ans
	17 janvier (6 semaines)
	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 15
	47 \$
	Patinoire Bellevue
	12 participants maximum



Le défilé de Noël

Le
défilé
de Noël
de

Sainte-Sophie

**Le samedi
9 décembre 2017
à compter de
16 h 30**

Départ à la halte
municipale



Stationnements temporaires disponibles :
parc Sophie-Masson, école Jean-Moreau,
CPE Les Bonheurs de Sophie, l'église

Fermeture temporaire
des rues de
l'Hôtel-de-Ville, montée
Masson, rue des Bosquets,
rue Dupré, terrasse de
Jouvence et rue
Paquette le 9 décembre
2017 de 16 h à 18 h.
Circulation locale
limitée. Aucun stationne-
ment le jour même
dans les rues empruntées
par le défilé.

Le défilé de Noël, un événement familial à ne pas manquer. On vous attend!

metro
PLUS

Famille Thibeault

Gravel
PIÈCES D'AUTOS

Garantie, aux meilleurs prix, à l'heure promis!

Tim Hortons

JC **Jean Coutu**

WMM
WASTE MANAGEMENT

Merci aux commanditaires

Visite du père Noël à la bibliothèque municipale

Venez rencontrer le père Noël et laissez-vous emporter par la magie du temps des Fêtes. Voilà une belle occasion de se mettre dans une ambiance festive. Un livre de Noël sera remis à chacun des enfants présents.

Date : 16 décembre 2017

Heure : 10 h à 12 h

Endroit : Bibliothèque municipale

Coût : Gratuit

N.B. : Afin de pouvoir répondre à la demande de l'activité, aucun prêt et retour de livres ne seront réalisés durant l'activité.



Fête des neiges



au parc Bellevue

10 H à 16 H

Musique d'ambiance
Modules de jeux gonflables
Glissades sur tubes
Amuseur public
Maquillage pour enfants
Feu de joie
Patinage libre

10 H à 14 H 30

Concours de sculpture sur neige

12 H 30 à 15 H 30

Promenade en carriole
Promenade en traîneau à chiens
Tire sur neige

SCULPTURE SUR NEIGE

À partir des blocs de neige aménagés sur le site même des activités, la population est invitée à venir se divertir en réalisant une sculpture sur neige. Bien que des outils soient à votre disposition, il est préférable d'apporter vos outils de sculpteur. Les scies à chaîne sont interdites.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

La sculpture doit être réalisée exclusivement à partir des cubes de neige mis à votre disposition. Aucune matière inerte. Les sculptures peuvent être teintées ou peintes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Difficulté et complexité, sens du détail, vue d'ensemble et harmonie.

18 février 2018



Service de restauration sur place. Accès au site et activités gratuits.

Semaine de la relâche



MARDI 6 MARS à 13 H 30

SPECTACLE DE MAGIE :

Les aventures de Mystéric

Pavillon Lionel-Renaud

Places limitées selon la capacité de la salle,
gratuit

MERCREDI 7 MARS à 13 H 30 à 16 H

ACTIVITÉS FAMILIALES AVEC LE CAPRDN

École du Grand-Héron, gratuit

- Yoga familial
- Hockey cosom
- Olympiades

JEUDI 8 MARS à 13 H 30

CINÉMA

Programmation double, ouverture des portes à
12 h 45

Pavillon Lionel-Renaud

Places limitées selon la capacité de la salle.

13 h 30 à 15 h : classique

15 h 30 à 17 h : nouveauté

Gratuit

Cantine sur place

VENDREDI 9 MARS à 18 H à 22 H

DISCO-OPTIMISTE

pour les 8 à 12 ans

Pavillon Lionel-Renaud

Entrée 2 \$, tirage



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-SOPHIE

La chute à livres sera fermée pour la période
des Fêtes 23 décembre 2017 au 5 janvier
2018

SERVICES OFFERTS :

PRÊT ET CONSULTATION

Périodiques, documents de références et livres traitant de sujets d'arts, économie, spiritualité, politique, tourisme, vins, gastronomie, littérature, sciences, éducation, culture, informatique, sports, romans pour adultes (anglais-français), romans jeunesse, albums, documentaires jeunes et adultes (anglais-français), biographies, affaires, écologie, histoire, géographie, ésotérisme, philosophie, etc.

- ◇ Location - Best-sellers (nouveau)tés)
- ◇ Section enfants
- ◇ Prêt de livres numériques

 @bibliothequesaintesophie



LIRE ET FAIRE LIRE RECRUTE!

L'organisation locale de Sainte-Sophie est toujours à la recherche de bénévoles-lecteurs de plus de 50 ans pour son activité de Lire et faire lire.

Il s'agit d'un engagement d'environ deux heures, les mercredis après-midi, durant deux sessions de huit semaines chacune, soit à l'automne et au printemps.

Accompagné d'un groupe de bénévoles-lecteurs, vous aurez l'immense plaisir de participer à des rencontres des plus enrichissantes avec les élèves d'une classe de maternelle, de 1^{re} année ou de 2^e année soit à l'école du Joli-Bois ou à l'école Jean-Moreau. Vous y ferez la lecture à un groupe de trois ou quatre enfants tout au plus, dans le but de non seulement susciter le goût de la lecture mais de créer un lien intergénérationnel tout aussi important.

Pour plus d'information ou pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec Francine Séguin au 450 432-4390.



LA MONTAGNE D'ESPOIR



La Montagne sera fermée du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018. Nous serons de retour le 8 janvier 2018.

AIDE ALIMENTAIRE / DÉPANNAGE D'URGENCE

◇ Les mardis, de 9 h à 12 h

- Venez chercher votre numéro à la porte dès 7 h.
- S'adresse uniquement aux résidents de Sainte-Sophie.

IMPORTANT : Ne pas stationner dans la rue; vous risquez d'avoir une contravention.

BARRAGE ROUTIER

Objectif : amasser des fonds pour les paniers de Noël

Date et heure : 2 décembre, de 9 h à 15 h

Endroit : aux intersections de la montée Morel et du boul. Sainte-Sophie et du chemin de Val-des-Lacs et de la rue Godard.

PANIER DE NOËL

Nouvel endroit cette année!

Date et heure : 18, 19 et 20 décembre 2017 de 9 h à 12 h.

Endroit : 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville (bâtiment du service des loisirs, culture et vie communautaire).

JOURNÉE SPAGHETTI ET SOIRÉE DANSANTE

Date et heure : 24 février 2018 de 16 h à 2 h

Endroit : Pavillon Lionel-Renaud

N.B. : Le souper sera servi jusqu'à 21 h.

Renseignements : Yvette Rocheleau, au 450 436-4747

Yvette Rocheleau
Directrice générale, administratrice

VISITE VIP

Pour les familles de Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Saint-Colomban et Prévost

Vous avez envie d'en savoir plus sur les services et activités de votre communauté?

Vous êtes nouveaux parents? Votre enfant est âgé entre 0 et 12 mois?

Inscrivez-vous à une visite à domicile gratuite* pour :

- Vous informer sur les services et les activités offerts aux familles près de chez vous;
- Souhaiter la bienvenue à votre premier bébé;
- Vous offrir un cadeau surprise!



*Certaines critères s'appliquent.

*Pour les familles qui comptent plus d'un enfant, rester à l'affût de nos activités à venir sur notre page Facebook à Parcours d'enfants.

Pour vous inscrire ou obtenir de l'information

450 822-7939
famille@parcoursdenfants.ca
www.parcoursdenfants.ca



27 janvier et 17 février 2018

SOIRÉES AUX
Flambeaux

présentées par



en collaboration avec



ACHAT DE BILLETS EN LIGNE
www.epassive.com/parcrdn
Frais applicables

GRATUIT
enfants de
17 ans et moins
13\$
par adulte

**LES DÉTAILS
SUR NOTRE
SITE WEB ET
NOTRE PAGE
FACEBOOK**

STATIONNEMENT GRATUIT

20\$ À LA PORTE

Du 26 février au 2 mars 2018
**Vive la
relâche!**

Venez profiter
de nos activités
en plein air et
de la nature!

Pour notre programmation
suivez-nous sur notre site web et page facebook



750, chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme, QC J7Y 5G2
450 431-1676
www.parcoursdenord.com

CLUB DE GYMNASTIQUE LES ZÉNITH



Pour le niveau récréatif / secteur développement, nous offrons des cours pour les filles et les garçons en gymnastique et en sports de trampoline, et ce, à partir de 2 ans.

Nouveauté : Cours durant la journée ! Durant les cours, les enfants auront la chance de développer leurs qualités motrices (orientation spatiale, sensation corporelle, sens de l'équilibre, etc.) et leurs qualités physiques (forces, souplesse, etc.) sous forme de parcours, de jeux éducatifs sur six appareils gymniques différents et le tout, adapté selon leur âge.

Session hiver 2018 dès le 6 janvier 2018.
Inscriptions en ligne : 9 décembre, dès 7 h, au www.leszenith.com

En personne :

- ◇ 9 et 10 décembre, de 8 h 30 à 12 h
- ◇ 11, 13 et 14 décembre, de 9 h à 20 h
- ◇ 12 décembre, de 16 h à 20 h

N'hésitez pas à consulter notre programmation, ainsi que les descriptifs des cours complets sur notre site Internet.

Nancy Tellier
Coordonnatrice

CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL 50 ANS ET +



SOUPER SPAGHETTI

Au profit de l'oganisme

Date et heure : 9 décembre de 16 h 30 à 20 h

Endroit : Pavillon Lionel-Renaud

Bienvenue à tous!

PARTY DE NOËL DES MEMBRES

Date et heure : 13 décembre 2017

Endroit : Pavillon Roland-Guindon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date et heure : 17 janvier 2018 à 10 h

Endroit : Pavillon Roland-Guindon

N.B. : Le club reprendra ses activités hebdomadaires le 24 janvier 2018.

Passez un excellent temps des Fêtes avec votre famille et vos amis.

Le Comité

Course nature
DE LA RIVIÈRE DU NORD

27 mai 2018

Sentiers du
Lac Jérôme

Inscription en cours
caprpn.ca/coursenaturerdn

Les centres
d'activités
physiques
Rivière du Nord

CLUB RÉCRÉATIF ÉQUESTRE DES LAURENTIDES



Plusieurs activités sont à venir au cours des trois prochains mois.

- ◇ D'abord, joignez-vous à nous pour parader avec vos montures dans le défilé de Noël de Sainte-Sophie le samedi 9 décembre, de 16 h 30 à 18 h.
- ◇ Puis, le 21 janvier 2018, Sylvie Roy nous accueille pour une 5^e année consécutive pour un spaghetti à 7 \$ au Relais Waste Management, de 11 h à 14 h.
- ◇ Le 4 février 2018, une invitation devenue tradition est lancée aux membres : la soupe au Ranch Le Cactus, situé au 2590, 2^e rue, à Sainte-Sophie. Venez vous réchauffer au bord du feu en dégustant une bonne soupe de 11 h 30 à 14 h 30.
- ◇ Restez à l'affût via notre page Facebook, Club Récréatif Équestre des Laurentides..., car M. et Mme Légaré vous inviteront à venir prendre une soupe à leur domicile au cours du mois de février 2018.
- ◇ En mars 2018, les hot-dogs chez Bélanger : une activité à ne pas manquer. La date vous sera communiquée via la page Facebook.
- ◇ Deux relais sont présentement à votre disposition. Le relais Intersan Waste Management ainsi que le relais Cabane à mère Joyal (que nous inaugurerons sous peu) situé entre la rue Valois et l'écurie JK Corbeil.

Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir dans nos sentiers cet hiver. Bonne saison à tous!

Julie Ouellet
Secrétaire

CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-SOPHIE

Le Club Optimiste de Sainte-Sophie souhaite remercier tous ses partenaires et ses commanditaires pour la concrétisation de l'activité Bingo de la rentrée 2017. Une activité importante qui permet d'offrir aux jeunes, du matériel scolaire adéquat pour la rentrée. Sans nos précieux donateurs, cette activité n'aurait pas lieu; nous vous invitons d'ailleurs à les découvrir sur notre page Facebook. Mille mercis pour leur générosité!

ACTIVITÉS À VENIR :

- ◇ Horaire des Discos-Optimistes au pavillon Lionel-Renaud, de 18 h à 22 h
 - 19 janvier, 16 février, 9 mars, 23 mars
27 avril, 18 mai, 16 juin.

Coût d'entrée : 2 \$ pour les 8-12 ans

SÉCURITÉ SUR ROUES : 16 juin 2018

BINGO DE LA RENTRÉE : 25 août 2018

Nous désirons organiser en avril 2018 une journée Gamers pour les 12-18. Une journée remplie de plaisir et d'échange.

Afin de vérifier l'intérêt des jeunes pour cette activité, nous vous invitons à nous écrire sur notre page Facebook.

Renseignements : Page Facebook (Club Optimiste Sainte-Sophie)
Téléphone : 450 602-4852 (Yves Dion).

CLUB DES BALADEURS ÉQUESTRES DES LAURENTIDES



Déjà le mois de décembre! Nous vous recommandons la prudence en tout temps, que ce soit à cheval dans nos sentiers ou sur les routes avec tout autre moyen de locomotion. Parlant de se déplacer, venez nous voir à la parade de Noël du 9 décembre. Vous nous reconnaîtrez à nos coupe-vents bourgognes et blancs et notre attelage de mini-chevaux!

Les vacances des Fêtes arrivent à grands pas. Profitez-en pour monter à cheval aussi souvent que possible. C'est le meilleur temps de l'année pour utiliser nos sentiers. Avec la neige, la nature devient superbe. Meilleurs vœux et bonne année à tous!

Profitez également des vacances pour prendre votre carte de membre ou la renouveler. Elle est nécessaire pour circuler dans nos sentiers et pour voter ou vous exprimer à notre assemblée générale annuelle. Votre adhésion est importante et nous aide à entretenir les sentiers et à promouvoir l'équitation dans la nature.

Assemblée générale annuelle

Date : 21 janvier 2018

Heure : 13 h

Endroit : Pavillon Racine

Luc Barbeau
Directeur

CERCLE DE FERMIFIÈRES



Pour meubler leurs soirées d'hiver, les dames de notre Cercle de Fermifières de Sainte-Sophie fabriqueront ensemble une courtepointe qui fera partie des prix de notre tirage du 13 juin 2018, au local du Cercle.

N'oubliez pas de vous inscrire à notre souper de Noël qui se tiendra le 13 décembre prochain, à 18 h 30, au pavillon Bellevue. Tout juste avant, ne manquez pas le défilé de Noël le 9 décembre dès 16 h 30! Nous aurons un char allégorique identifiant les Cercles de Fermifières du Québec et, toutes ensemble, nous suivrons la parade à partir de la halte municipale.

Le conseil d'administration local de Sainte-Sophie profite de l'occasion pour souhaiter à tous ses membres, aux organismes de la communauté de Sainte-Sophie et au personnel de la Municipalité, le NOËL de vos rêves et que l'ANNÉE 2018 soit pour vous débordante de bonheur, de prospérité, de douceur et de sérénité.

Ghislaine Bouchard
Secrétaire-trésorière



MARCHÉ DE NOËL DE SAINTE-SOPHIE

Nous avons créé l'organisme Marché de Noël. Les membres de l'organisme ont comme mandat d'en faire un événement annuel en novembre. Le Marché de Noël nous permet de faire connaître et faire découvrir le talent des artisans de chez nous et des environs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les administrateurs de l'organisme tiendront leur assemblée générale annuelle. Les personnes intéressées à se joindre à l'organisation sont les bienvenues.

Date et heure : 22 janvier 2018, à 18 h 30

Endroit : Service des loisirs, culture et vie communautaire

Sophie Astri
Présidente

MAISON DES JEUNES SAINTE-SOPHIE



La MDJ Sainte-Sophie est ouverte et prête à vous accueillir en grand nombre. Les jeunes de 12 à 17 ans, venez rencontrer Justine et Étienne, les intervenants- animateurs qui vous attendent à votre MDJ pour socialiser et vous amuser. Les animateurs sont à préparer une programmation d'activités pour les semaines à venir. Un super projet de bande dessinée est en cours. Si tu veux participer et mettre ton talent d'artiste à profit joins-toi à l'équipe.

Lors des heures d'ouverture, nous pourrons offrir également de l'aide aux devoirs. Pour toutes les activités à venir et les horaires d'ouverture, consultez la page Facebook la MDJ Sainte-Sophie Intervenants. Vos animateurs attendent également vos propositions d'activités pour la programmation d'hiver afin de rendre encore plus vivante votre maison des jeunes.

Intervenants-animateurs
membres du C.A. de la MDJ Sainte-Sophie

PAROISSE SAINTE-SOPHIE

MESSE DE NOËL

◇ 24 décembre, à 19 h, avec crèche vivante et chorale d'enfants.

◇ 25 décembre, à 9 h, avec animation musicale.

SAISON DE MARIAGES 2018

Il faut compter, généralement, un délai de six mois afin de compléter toutes les étapes du parcours jusqu'à la cérémonie.

SERVICES FUNÉRAIRES

Que ce soit pour une messe, une sépulture ou pour un rassemblement familial : l'église et la salle paroissiale sont des lieux confortables pour souligner la mémoire de vos proches disparus.

SALLE PAROISSIALE

Disponible pour location moyennant des frais abordables. Pour réservation, 450 431-1426.

OUVROIR SAINTE-SOPHIE

Deux points de chute pour recevoir vos dons à l'entrée de l'Ouvroir lui-même et près du marché Métro, au centre-ville de Sainte-Sophie.

VOTRE DÎME

Merci à tous ceux qui ont versé une contribution à la dîme pour l'année 2017. Nous invitons encore toutes celles et ceux qui le peuvent à soutenir financièrement la mission de la paroisse en versant une contribution.

Bureau ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
de 9 h à 12 h.

Ouvroir ouvert : mardi, de 8 h à 14 h et jeudi, de 8 h à 19 h – Dons de vêtements acceptés.

COORDONNÉES

Église paroissiale – Cimetière – Columbarium –
Salle communautaire

485, montée Masson, Sainte-Sophie J5J 1R1
450 431-1426

egliseste-sophie@videotron.ca

CENTRE SOLEIL LEVANT



« Le bonheur, illusion ou parcours de vie réaliste? »

Cet hiver, le Centre vous offre une programmation renouvelée tout en poursuivant son mandat de formation humaine. Venez nous voir à l'occasion d'un « croissants-conférences » ou d'un « déjeuner-causerie ». Vous pourrez ainsi découvrir ce que l'une ou l'autre de nos formations peut vous apporter, selon les thèmes qui rejoignent vos intérêts et vos besoins.

- ◇ Croissants-conférences (10\$ / réservation recommandée) :
- ◇ « Le bonheur, illusion ou parcours de vie réaliste? », le samedi 9 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30.
- ◇ « Éduquer avec amour et efficacité », le dimanche 29 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.
- ◇ Formations :
- ◇ « Qui suis-je? ».
- ◇ « Vers plus de satisfaction au travail ».
- ◇ « Un regard constructeur de la personnalité de l'enfant ».
- ◇ « M'ouvrir à des réalités plus grandes que moi » (avec l'expression créative, par les lignes, les formes et les couleurs).

Renseignements :
450 438-2220 ou
centresoleillevant@gmail.com.

Bienvenue au Centre Le Soleil Levant !

Guylaine Dutrisac



Une autre année qui tire à sa fin et, depuis déjà deux ans, HUMANICHAT se concentre sur la capture, la stérilisation et le retour des chats dans leur milieu d'origine où les citoyens continuent de leur offrir des soins, tels un abri, de la nourriture et le l'eau. Cette année encore, près de 150 chats et chattes ont une meilleure chance de survie grâce aux gens qui s'impliquent et qui sont sensibles à l'importance de faire stériliser tous les chats, qu'ils vivent à l'extérieur ou même à l'intérieur.

L'hiver est à nos portes et, en raison des grands froids, nous ralentirons nos interventions. Toutefois, si vous vous occupez de chats errants, nous vous demandons de nous contacter afin que nous soyons prêts à repartir de plus belle dès l'arrivée du printemps. Aussi, afin que les chats errants survivent à l'hiver, il est extrêmement important de leur offrir un abri. Plusieurs modèles existent dont quelques-uns sont présentés sur notre page Facebook.

Vous pouvez, en tout temps, suivre HUMANICHAT sur notre page Facebook ou nous contacter par courriel à l'adresse suivante : humanichat@outlook.com. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions et de vous apporter notre soutien si vous désirez adhérer au programme de Capture-Stérilisation-Retour-Maintien.

Nous profitons de cette dernière parution de 2017 pour remercier les gens qui nous soutiennent dans notre mission, que ce soit par des dons ou par leur participation à nos activités. Nous remercions aussi les personnes qui s'assurent que de moins en moins de chats meurent de faim, de froid, de maladie ou de souffrance.

Sophie Young

ORGANISMES LOCAUX	CONTACT	COORDONNÉES
Baseball mineur Ste-Sophie	Marie-Josée Trudel, présidente Patrick Chastenais, vice-président	514 260-1104 514 668-2759 baseballstesophie@hotmail.com
Le Cercle de Fermières Ste-Sophie	Ghislaine Bouchard, secrétaire-trésorière	450 818-6165 bouchard.gh@videotron.ca
Le Club optimiste Sainte-Sophie	Yves Dion, coprésident	450 602-4852 optimistesaintesophie2017@hotmail.com
Club de soccer « Les Cavaliers de Ste-Sophie »	Carl Valence, président	450 516-1590 carl@soccerstesophie.com
Club social Le Réveil Amical	Diane Slight, présidente Diane Guay, trésorière	450 848-6338 slightdiane@hotmail.com 450 432-1305 claudeguay03@videotron.ca
CPE Les Bonheurs de Sophie	Francine Huot, directrice	450 951-1112 cpebonheursophie@videotron.ca
Fabrique de la paroisse Sainte-Sophie (La)	Georges Dubé, président	450 432-7168 gdube333@gmail.com
Humanichat		humanichat@outlook.com
La Montagne d'Espoir www.lamontagnedespoir.com	Yvette Rocheleau, administratrice	450 436-4747 lamontagnedespoir@bellnet.ca
Maison des jeunes Sainte-Sophie	Lison Girard, présidente	450 565-4200 reli50@hotmail.com
Marché de Noël de Sainte-Sophie	Sophie Astri, présidente	450 712-2225 sastri@stesophie.ca
LACS	CONTACT	COORDONNÉES
Association des propriétaires du Domaine des Vallons	Pierre Boucher, président	450 436-5995 pboucher@apdv.ca
Association du lac Bellevue	Alain Langelier, président, secrétaire-trésorier	450 432-3569 alain.langelier@gmail.com
Association du lac Clearview (L')	Michel Deschênes, président	450 432-2609 mdeschenes@videotron.ca
Association du lac Duquette	Frank Cowan, président	450 530-3393 cowan.frank@videotron.ca
Association du lac Hirondelle	François Houle, président	450 438-0035 houle.francois@videotron.ca
Comité des Loisirs de Saint-Joseph des Laurentides	Pierre Gendron, président	450 592-2459 gendrondupuis@videotron.ca
Comité des Loisirs du lac Breen de Ste-Sophie	Diane Robitaille, présidente	450 438-9601 dianedesj@hotmail.com
Coopérative du lac Dion	Christian Génier, président	450 432-5789 christiangenierqc@gmail.com
Corporation des trois lacs Sainte-Sophie inc.	Guy Beauchamp, président	450 432-5680 baignoirevr@hotmail.com

BOTTIN DES ORGANISMES

ORGANISMES RÉGIONAUX	CONTACT	COORDONNÉES
ALPPFQ « LES BONS AMIS » INC.	André Leclerc, président	514 863-6743 hab.and-jo@videotron.ca
Centre de Méditation Tsongkhapa	Mireille Goetghebeur, présidente et secrétaire	514 995-3486 mmgoetghebeur@gmail.com
Centre « Le Soleil Levant »	Ghyslain Julien, président	450 565-3721 centresoleillelevant@gmail.com
Club des baladeurs équestres des Laurentides	Daniel Matte, président	450 432-6531 ranchentr_amis@hotmail.ca
Club Quad Basses-Laurentides	Michel Desrochers, directeur	450 569-2518 mouimet52@hotmail.com
Club récréatif équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal, présidente	450 565-0381 crel@live.ca
Maison de répit « Claire » de lune	Marie-France Taylor, coordonnatrice	450 431-3248 cldelune1988@gmail.com
ORGANISMES RÉGIONAUX EXTÉRIEURS	CONTACT	COORDONNÉES
Association régionale de football Laurentides/Lanaudière	Julie Champagne	514 808-8585 directrice-nord@arfl.com
Club de gymnastique Les Zénith		450 436-8889 info@leszenith.com
Club de natation Neptune	Charles Roy	450 431-6616 info@neptunenatation.com
Club de patinage de vitesse Mirabel et Saint-Jérôme		450 327-6435, poste 3211 info@cpvstjerome.com
Club Neptune Synchro		neptunesynchro@hotmail.com
CPA Saint-Jérôme	Alexandre Durocher, président	450 565-0422 cpadurocher.alex@gmail.com
Escadron le 682 Laurentides	Manon Cormier, présidente	450 848-1682 info@escadron682.com
Fédération des Clubs de Hockey Mineur de Saint-Jérôme		secretaire@fhmstjerome.com president@fhmstjerome.com
Maison d'hébergement jeunesse La Parenthèse	Christine Richard, coordonnatrice	450 565-0958 crichard@mhjlaparenthese.org
PARTENAIRES	CONTACT	COORDONNÉES
Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN)		450 436-1560 info@caprdn.ca
Conseil de la culture des Laurentides		450 432-2425 ccl@culturelaurentides.com
En Scène		450 432-0660 info@enscene.ca
Musée d'art contemporain des Laurentides		450 432-7171 musee@museelaurentides.ca
Régie intermunicipale de l'aréna Rivière-du-Nord		450 327-6435 direction@arrdn.ca
Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord		450 431-1676 accueil@parcrivieredunord.ca
Société d'histoire de la Rivière-du-Nord		450 436-1512 courriel@shrn.org

DÉPÔT DE NEIGE OU DE GLACE

Chacun est responsable de la neige qui tombe sur sa propriété. Vous n'êtes pas autorisé à jeter ou à déposer sur les trottoirs et les rues (les fossés sont inclus dans l'emprise de rue) ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux, cours d'eau municipaux et borne-fontaine, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé. Ceci constitue une nuisance et est prohibé (règlement SQ-902, article 14).

EMPLACEMENTS DE VOS BACS

Nous désirons vous rappeler que vos bacs doivent être placés de façon à ne pas nuire au déneigement. Quelques petits gestes, favoriseront le bon déroulement des opérations de déneigement. Merci de votre collaboration.



DÉNEIGEMENT DES CASES POSTALES

Postes Canada s'occupe du déneigement des boîtes aux lettres. Pour toute question concernant les boîtes aux lettres ou le service postal, veuillez communiquer avec le bureau de poste de Sainte-Sophie au 450 432-1008.



STATIONNEMENT DE NUIT

N'oubliez pas, nonobstant toute autre disposition du règlement SQ 900-01 - Circulation et stationnement : le **stationnement est interdit** sur les chemins publics de la municipalité, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement et du 3 janvier au 15 avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7 h.



Coordonnées Travaux publics

450 438-7784, poste 5241
1121, montée Morel, Sainte-Sophie
Adresse postale : 2199, boulevard
Sainte-Sophie, Sainte-Sophie J5J 1A1

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

1 fois aux 2 semaines

Mardi

Secteur village : au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.



Vendredi

Secteur des lacs : Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

1 mercredi sur 2 selon le secteur

Mercredi

Secteur village : au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.



Mercredi

Secteur des lacs : Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Matières recyclables acceptées

Papier et carton : journaux, feuilles, circulaires, revues, enveloppes et sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.

Verre : bouteilles et pots, peu importe la couleur.

Plastique : bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle, bouchons et couvercles, sacs et pellicules d'emballage et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles.



Métal : contenants en aluminium, canettes, boîtes de conserve, clous, fil métallique, chaudrons, cintres.

Matières non recyclables

Papier et carton : papier ou carton multicouches (sachet de sauce, emballage à biscuit, etc.), mouchoirs de papier, essuie-tout et couches jetables, papier ou carton souillé de graisse, d'aliments, etc.

Verre : verre plat, cristal, pyrex, porcelaine et vaisselle, contenants de produits dangereux, ampoules électriques, etc.

Plastique : tous les sacs et pellicules de plastique, contenants de produits dangereux, styromousse, produits composés de plusieurs matériaux (rasoirs jetables, cartables...), emballages (sacs de croustilles, tablettes de chocolat, etc.).

Métal : contenants de produits dangereux (peinture, solvant, etc.), batteries, sacs d'emballage métallisés (croustilles et cristaux de saveur, etc.).

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES PUTRESCIBLES

Un jeudi sur 2 selon le secteur

Jeudi

Secteur village : au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

**Jeudi**

Secteur des lacs : Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Ne pas dépasser 125 kilos (275 lbs) maximum.

Matières acceptées

Résidus alimentaires : fruits et légumes, incluant les noyaux, pains, pâtes et autres produits céréaliers, viandes, volailles, poissons et fruits de mer, os, arêtes, peau, graisses et coquilles, produits laitiers, aliments périmés sans l'emballage, sachets de thé, de tisane, grains et filtres à café, desserts et sucreries, noix et leurs coquilles, œufs et leurs coquilles, nourriture d'animaux.

Résidus verts : feuilles mortes, surplus de gazon, branches de moins de 1 cm de diamètre, fleurs, plantes et mauvaises herbes, résidus de taille de haies, bran de scie, copeaux et écorces, petites racines, cônes et aiguilles de conifères, paille et foin, plantes d'intérieur, terre de rempotage.

Autres matières : papiers, cartons et emballages souillés (boîtes de pizza, papier à muffins), assiettes et verres de carton souillés, cheveux, poils, plumes, litière et excréments d'animaux, serviettes de table, essuie-tout, cendres refroidies depuis au moins 72 heures.

Matières refusées

Sacs de plastique de toutes sortes incluant les sacs de plastique dits compostables ou biodégradables, emballages plastifiés et styromousse, vaisselle, ustensiles et verres en plastique de toutes sortes, résidus de construction, de rénovation et de démolition, morceaux de bois et branches de plus de 1 cm de diamètre, matières recyclables, carton ciré, textile et cuir, couches et produits sanitaires (serviettes hygiéniques, cure-oreilles, soie dentaire), liquides en grande quantité (soupe, lait, jus, café), charpie de sècheuse, feuilles d'assouplissant, animaux morts, poussière d'aspirateur, résidus domestiques dangereux (huiles usées, piles, peinture, pesticides et autres produits chimiques dangereux), chandelles, mégots de cigarette, médicaments et déchets biomédicaux

Il est important de savoir que les bacs distribués appartiennent à la municipalité et qu'ils sont répertoriés selon le numéro civique de votre domicile. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur place. Il est interdit d'utiliser les bacs à des fins autres qu'à la récupération et aux matières organiques. Toutes modifications ou altérations de façon à modifier leur utilité sont interdites. La Municipalité pourra procéder au ramassage des bacs et rend le contrevenant passible d'une amende.

Terrassements

François Desroches

9165-6231 Québec inc.

- Excavation & Terrassement
- Terre • Sable • Gravier • Pose de tourbe
- Membrane solage • Drain Français • Asphalte
- Fosse septique • Champs d'épuration
- Déneigement commercial et Plex
- Démolition • Décontamination

Commercial & Résidentiel



RBQ : 8336-8944-32

450 436-6678 • 450 560-0608

108 rue Pascal Ste-Sophie Qc J5J 1V7

**Profitez d'un crédit d'impôt de 20 %
sur une installation septique
et/ou d'un drain français.**

**Contactez-nous pour connaître les modalités
de cette offre. ESTIMATION GRATUITE**

**www.terrassementfrancoisdesroches.com
info@terrassementfrancoisdesroches.com**

VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE, VOYEZ-Y!

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate voit sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Il va sans dire qu'en plus d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement et une réduction de la valeur de votre propriété, une installation septique défectueuse, qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées. Ce document vous indique vos principales obligations, les actions que vous devez entreprendre et les comportements que vous devez éviter en tant que propriétaire et utilisateur d'un dispositif autonome de traitement des eaux usées.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

- Obtenir un permis de sa municipalité préalablement à la construction de sa résidence, d'une chambre à coucher supplémentaire ou, dans le cas d'un autre bâtiment, préalablement à l'augmentation de la capacité d'exploitation ou d'opération de l'installation. Un permis doit aussi être obtenu avant la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation septique.

- S'assurer de la mise aux normes de son installation septique par un professionnel si celle-ci est une source de nuisance ou de contamination, et ce, dans les plus brefs délais.
- Remplacer les pièces défectueuses ou dont la fin de vie utile est atteinte.
- Rendre accessible la fosse septique pour en effectuer la vidange.
- Voir à l'entretien de son installation septique lorsque la municipalité ne le prend pas en charge.

SYSTÈMES DE TRAITEMENT CERTIFIÉS

Lorsque votre installation septique est munie d'un système de traitement certifié selon la norme NQ 3680-910 du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), vous devez respecter les recommandations d'utilisation et d'entretien contenues dans les guides du fabricant et demeurer lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié, à moins que la municipalité n'effectue cet entretien. Ce contrat doit stipuler qu'un entretien annuel minimal du système sera effectué. Le propriétaire du système de traitement doit déposer une copie du contrat d'entretien à la municipalité locale où est située la résidence isolée. La personne qui fait l'entretien doit transmettre annuellement le rapport d'entretien du système de traitement à la municipalité.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Lorsqu'ils sont acheminés dans une installation septique, certains produits sont dommageables pour le traitement des eaux usées et peuvent contaminer les eaux souterraines et les eaux de surface. Certains produits peuvent aussi augmenter la quantité de boues et de graisses accumulées dans la fosse septique, entraîner le colmatage prématuré du préfiltre et nécessiter une vidange plus fréquente de la fosse.

IMPORTANT

Voici des exemples de produits qui ne doivent pas être jetés dans votre installation septique (ni directement dans la fosse, ni dans vos toilettes ou vos éviers) :

- peintures;
- produits toxiques ou inflammables;
- cires à plancher, nettoyeurs à tapis;
- produits pour déboucher les conduites;
- produits à base de chlore ou de chlorure, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine;
- médicaments;
- produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques);
- litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes;
- journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms;
- huiles et graisses de cuisson et huiles pour le corps;
- tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce dont elle a été conçue, et ne rien y jeter d'autre. Les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

LES BROYEURS À DÉCHETS

L'utilisation d'un broyeur à déchets n'est pas recommandée, puisqu'elle engendre le transport d'une grande quantité de matières en suspension vers la fosse septique, ce qui augmente la quantité de boues. L'utilisation de ce type d'équipement peut entraîner une surcharge de la fosse et nécessiter une vidange plus fréquente afin d'éviter le colmatage du dispositif en aval. Le compostage des restes de table demeure la méthode la plus écologique, sinon, il est préférable de les jeter dans la poubelle plutôt que dans le broyeur à déchets.

Réduction de la consommation d'eau potable
En tant que propriétaire d'une installation septique, vous avez avantage à adopter des pratiques d'économie d'eau potable. Une quantité moindre d'eau utilisée dans la maison signifie une quantité moindre d'eau dirigée vers le dispositif de traitement. Voici des pratiques d'économie d'eau potable déjà bien connues :

- prendre des douches courtes ou ne pas trop remplir son bain;
- ne pas laisser l'eau couler inutilement lors du brossage des dents, du lavage des mains ou du lavage de la vaisselle;
- favoriser l'utilisation du lave-vaisselle ou de la machine à laver uniquement lorsque les quantités de vaisselle ou de linge sales sont importantes;
- lorsque cela est possible, ne pas faire plusieurs lavages en un court laps de temps (les étaler sur quelques jours);
- utiliser des économiseurs d'eau pour les robinets et les douches;
- quand il sera temps de changer la toilette, la laveuse ou le lave-vaisselle, acheter un modèle qui consomme peu d'eau;
- s'assurer que les toilettes et les robinets ne fuient pas. Il est à noter qu'une toilette qui fuit peut utiliser de 10 à 20 fois plus d'eau en une journée que la quantité utilisée normalement par l'ensemble de la résidence dans ce même laps de temps.

Essayez d'étaler votre consommation d'eau afin d'éviter les coups d'eau dans la fosse septique. Un coup d'eau se produit lorsqu'une grande quantité d'eau arrive dans la fosse en très peu de temps, créant de la turbulence et remettant des solides en suspension, ce qui favorise leur entraînement vers les autres composantes de l'installation septique. Par exemple, l'utilisation simultanée du lave-vaisselle, de la machine à laver et de la douche peut créer un apport en eau important dans la fosse.

ADOUCCISSEUR D'EAU ET AUTRES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Avant d'acheter et d'installer un adoucisseur d'eau ou un autre système de traitement de l'eau potable, il est recommandé de demander l'avis du concepteur de votre installation septique ou d'un professionnel compétent en la matière pour savoir si votre installation est conçue pour recevoir les eaux résiduaires de ces équipements. Certains fabricants de systèmes de traitement certifiés interdisent ces rejets vers leur système de traitement.

ADDITIFS POUR FOSSES SEPTIQUES

L'usage d'additifs ne dispense pas le propriétaire de vidanger les boues de la fosse septique reliée à sa résidence, comme l'y oblige le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. L'utilisation d'additifs dans les fosses septiques est laissée à la discrétion de chaque propriétaire. Cependant, le Ministère ne recommande pas leur usage. En effet, des études indiquent que l'utilisation d'additifs n'empêche pas l'accumulation des boues. De plus, certains types d'additifs favorisent la solubilisation des matières grasses, tandis que d'autres interfèrent dans la sédimentation des solides. Les matières grasses et les solides qui ne sont pas interceptés dans la fosse sont transportés par les eaux vers les autres composantes de l'installation septique, ce qui peut affecter leur rendement et leur durée de vie. Par ailleurs, les bactéries ajoutées dans les fosses septiques peuvent détruire celles qui sont déjà présentes dans les eaux usées, ce qui diminue l'efficacité de la fosse.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Il est important que le propriétaire d'une installation septique connaisse bien l'emplacement de chaque composante de son système.

De cette façon, en cas de bris, il sera plus facile d'intervenir. Il est recommandé de conserver les plans de votre installation septique ainsi que les documents concernant son entretien (contrat et rapports d'entretien); vous pourriez en avoir besoin en cas de mauvais fonctionnement de votre installation septique ou encore lors de la vente de votre résidence.

FOSSE SEPTIQUE

Les couvercles de la fosse septique doivent être sécuritaires et en bon état afin d'éviter tout risque de chute à l'intérieur de la fosse. Les couvercles doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse. La vidange doit être effectuée régulièrement pour éviter une accumulation excessive de boues et d'écumes. Si votre fosse est munie d'un préfiltre, celui-ci doit être nettoyé régulièrement afin d'éviter un colmatage. La présence d'un préfiltre, son bon entretien et la vidange régulière de la fosse septique optimisent la durée de vie utile de l'installation septique en limitant la quantité de matières flottantes (huiles, graisses, etc.) et de matières en suspension qui sont acheminées vers les autres composantes de l'installation septique. Le Règlement exige, à l'article 13, qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière soit vidangée au minimum une fois tous les quatre ans, et qu'une fosse utilisée à longueur d'année soit vidangée au minimum une fois tous les deux ans. Toutefois, lorsqu'une municipalité prend en charge la vidange des fosses septiques, celles-ci peuvent être vidangées selon le mesurage annuel des écumes et des boues. Il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique. Il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal. L'entretien d'une fosse septique doit être effectué par des professionnels dans ce domaine.

DRAINS

Il est important de vous rappeler que seules les eaux usées domestiques doivent être canalisées vers la fosse septique. Les gouttières et les drains de fondation ne doivent pas être connectés à votre installation septique. Le cas échéant, il est important de procéder à leur débranchement afin de ne pas sursolliciter votre installation septique et diminuer sa durée de vie utile. Si un avaloir de sol, dans un garage, est raccordé à l'installation septique, il est important de ne pas y évacuer de grandes quantités d'eau (attention au grand volume d'eau généré par le lavage de l'automobile). Il est aussi important de ne pas jeter dans le drain du garage des produits qui sont susceptibles d'affecter l'installation septique, par exemple, du carburant, de l'huile, des solvants, de l'antigel, de la peinture, des pesticides ou des fertilisants.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AU-DESSUS DE L'INSTALLATION SEPTIQUE

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'éviter les bris, certaines précautions peuvent être prises à l'extérieur de votre résidence. Certaines de ces précautions visent à éviter la compaction du sol ou à conserver un bon apport en oxygène au dispositif de traitement. Au-dessus de votre installation septique, il est important de ne pas :

- construire ou aménager une piscine, un patio, un cabanon, un stationnement ou tout autre ouvrage;
- circuler en véhicule motorisé;
- creuser;
- remblayer;
- faire un jardin;
- planter des arbres ou des arbustes près des tuyaux de drainage; leurs racines pourraient les obstruer et empêcher le passage de l'eau.

POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE

- faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger;
- en hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige afin de conserver une aération maximale;
- l'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).

N'oubliez pas de suivre les recommandations contenues dans le guide du fabricant de votre système de traitement.

INDICES D'UNE DÉFECTUOSITÉ

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique est défectueuse. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous planifiez les travaux de réparation requis :

- des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique (odeur d'égout);
- l'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- la présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin.

RISQUES D'INCENDIE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

LES DANGERS DU SAPIN NATUREL

- Choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Couper le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé. La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité.
- Placer le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement.
- Installer le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur ou des flammes. Placer le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Lorsque les Fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec s'en débarrasser. Ne pas le ranger à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison. Ne pas le brûler dans la cheminée ou le poêle à bois.
- Utiliser un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.

GUIRLANDES DE LUMIÈRES

- Utiliser des lumières décoratives homologuées par un organismes reconnu comme CSA et ULC.
- S'assurer qu'elles sont en bon état. Ne pas installer de guirlandes endommagées, fendillées ou séchées.
- Vérifier les instructions du fabricant lors de l'installation des lumières de Noël. Souvent on ne peut installer que trois jeux de lumières ensemble bout à bout.

CORDONS DE RALLONGE

- Utiliser un cordon de rallonge homologué par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Éviter les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Ne pas laisser de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installer plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant.
- Ne pas cacher un cordon de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne pas laisser courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne pas surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.
- Ne pas brancher des cordons de rallonge bout à bout; n'en utiliser qu'un seul à la fois.

Coordonnés Service Sécurité incendie

450 438-7784, poste 5250
2200, rue de l'Hôtel-de-Ville
Adresse postale : 2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie J5J 1A1

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

UNE UTILISATION SÉCURITAIRE

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les consignes suivantes :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats tel que le stipule la Loi sur le bâtiment.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet, comme du papier journal, et éloignez tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- N'appliquez pas de peinture sur une plinthe ni sur son cordon. Les plinthes électriques sont recouvertes d'une peinture qui est cuite et dont on sait qu'elle ne s'enflammera pas. La peinture qu'on y appliquerait pourrait se fissurer et prendre feu.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins dix centimètres.

Utilisez des appareils portant le sceau d'un organisme d'homologation reconnu.



CHAUFFERETTE ÉLECTRIQUE PORTATIVE

- Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- Assurez-vous que vos appareils de chauffage portatifs sont munis d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe ou s'il se renverse.
- Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil et utilisez le calibre de fusible approprié.
- Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. Évitez l'utilisation de rallonges. Ne coupez jamais la protection de mise à la terre de la fiche électrique.
- Installez la chaufferette de façon à ce que personne ne la renverse.
- N'utiliser pas de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain.
- Ne laissez pas un appareil de chauffage portatif sans surveillance. Si vous allez au lit ou quittez la maison fermez l'appareil de chauffage.
- Placez l'appareil de chauffage portatif hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Dégagez la zone autour de l'appareil de tout objet susceptible de gêner le passage.
- Assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage.
- N'entrez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Spectacles à venir
Diffusion En ScèneProgrammation 2017-2018
Décembre 2017 et janvier 2018

Vendredi 1 ^{er} décembre 2017, 20h	Phil Roy En supplémentaire	Théâtre Gilles-Vigneault
Samedi 2 décembre 2017, 20h	Vincent Vallières	Théâtre Gilles-Vigneault
Dimanche 3 décembre 2017, 15h	Édith Butler	Théâtre Gilles-Vigneault
Jeudi 7 décembre 2017, 20h	Jean-Marc Parent - COMPLET	Théâtre Gilles-Vigneault
Jeudi 7 décembre 2017, 20h	Les Grandes Crues – COMPLET	Antony-Lessard
Vendredi 8 décembre 2017, 20h	Daniel Bélanger	Théâtre Gilles-Vigneault
Samedi 9 décembre 2017, 20h	En cas de pluie, aucun remboursement	Théâtre Gilles-Vigneault
Mercredi 13 décembre 2017, 19h30	Mariana Mazza En supplémentaire	Théâtre Gilles-Vigneault
Jeudi 14 décembre 2017, 20h	Mariana Mazza En supplémentaire	Théâtre Gilles-Vigneault
Vendredi 15 décembre 2017, 20h	Ensemble Caprice	Théâtre Gilles-Vigneault
Vendredi 15 décembre 2017, 20h	Medhi Bousaidan / Julien Lacroix - COMPLET	Antony-Lessard
Samedi 16 décembre 2017, 20h	The Lost Fingers	Théâtre Gilles-Vigneault
Dimanche 17 décembre 2017, 11h	Nicolas Noël	Théâtre Gilles-Vigneault
Dimanche 17 décembre 2017, 15h	Nicolas Noël	Théâtre Gilles-Vigneault
Jeudi 21 décembre 2017, 20h	Le Vent du Nord / De Temps Antan	Théâtre Gilles-Vigneault
Vendredi 22 décembre 2017, 20h	Mario Pelchat & Les Prêtres - AJOUT	Théâtre Gilles-Vigneault
Jeudi 28 décembre 2017, 20h	Cirque Alfonse	Théâtre Gilles-Vigneault
Samedi 30 décembre 2017, 15h	Caillou	Théâtre Gilles-Vigneault
Samedi 13 janvier 2018, 20h	Ballet Jörgen - Anastasia	Théâtre Gilles-Vigneault
Mercredi 17 janvier 2018, 19h30	La mort d'un commis voyageur	Théâtre Gilles-Vigneault
Vendredi 19 janvier 2018, 20h	Jean-Michel Anctil En supplémentaire	Théâtre Gilles-Vigneault



POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER!

La Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du **15 décembre au 15 mars inclusivement**.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non-conformes s'exposeront à une amende minimale de 200\$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de **pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement**. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

ADAPTER SA CONDUITE AUX CONDITIONS DE LA ROUTE

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (Csr), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de

la neige ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

L'IMPORTANCE DE BIEN DÉNEIGER SA VOITURE

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de signalisation et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision et constitue un danger pour le conducteur, ainsi que pour tous les autres usagers de la route et vous expose à des amendes.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec, afin de mieux connaître les règles de sécurité routière. Bon hiver à tous!

Sergente Julie Côté

Poste de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la
MRC de La Rivière-du-Nord
Sûreté du Québec
450 227-6848
julie.cote@surete.qc.ca

Le MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES

**LE CYCLE DES MÉDITATIONS 1 :
CHARLES GAGNON**

UNE EXPOSITION DE ROBER RACINE

23 NOVEMBRE 2017 – 28 JANVIER 2018

VERNISSAGE : MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

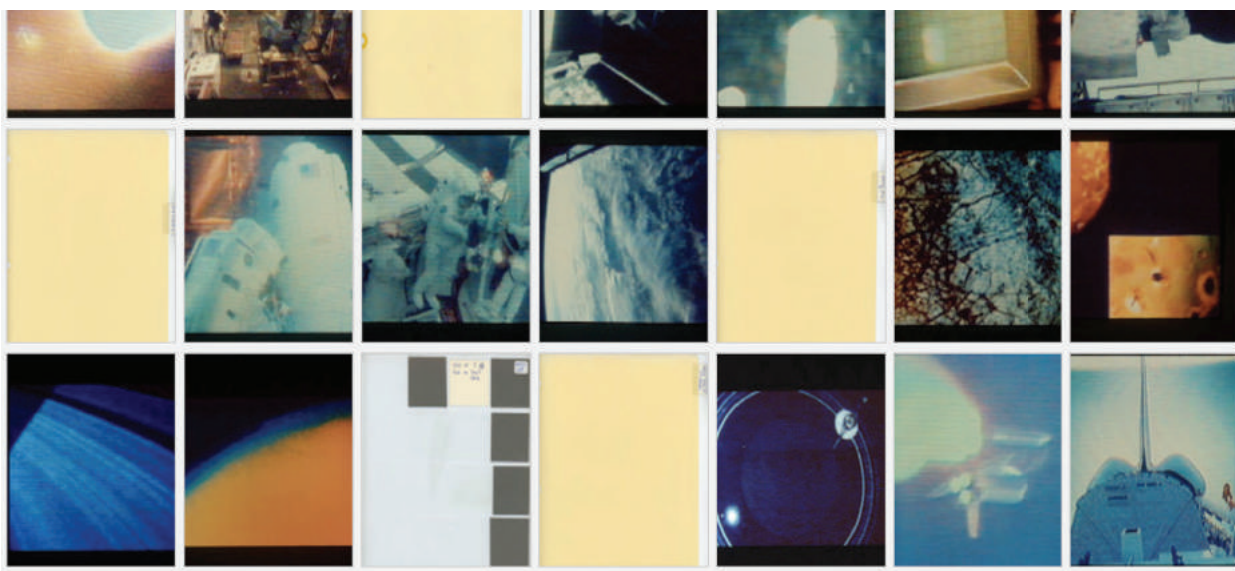
De 18 h À 21 h

Après la langue électorale, le Musée d'art contemporain des Laurentides présente une exposition de Rober Racine autour du langage de la finitude, des mots, des constellations. Rober Racine présente un travail inédit où il investit une collection d'images de l'espace et de la conquête spatiale ayant appartenu à l'artiste Charles Gagnon (1934 – 2003) et qu'il s'est fait léguer. À partir de 1 800 diapositives représentant le cosmos, le projet met en lumière une fascination du ciel chez ces deux artistes.

S'ajoute à cette nouvelle production un corpus d'œuvres choisies qui permettra de saisir l'ampleur du travail de Racine dont les déclinaisons démontrent une incroyable poésie issue de la matière primaire du langage, les mots.

Rober Racine est artiste visuel, écrivain et compositeur. Ses différents intérêts sont liés dans une pratique multidisciplinaire conceptuelle fortement inspirée de la littérature et de la musique, notamment des écrits de Gustave Flaubert. Récipiendaire des prestigieux prix Louis-Comtois, Ozias-Leduc (1998), Ringuet (décerné par l'Académie des lettres du Québec en 2003), Paul-Émile Borduas (2007) et celui du gouverneur général en arts visuels (2015), la carrière de Rober Racine est également marquée par la participation à plusieurs expositions d'envergure telles que les biennales de Sydney et de Venise (1990) ainsi que la Documenta de Kassel (1992). En 2001, le Musée des beaux-arts du Canada lui offrait une importante rétrospective.

Crédit photo : © Rober Racine
La boîte Univers ou Les livres des
Constellations, 2009-2017



CIRCUIT 35 - SAINT-LIN-LAURENTIDES

Coût pour les passages : Un seul tarif unitaire, comptant à bord, monnaie exacte : 3,90 \$.

Pour les autres tarifs ou informations, 450 759-5133, poste 106 ou 1 866 755-2917, poste 106 ou consultez le site Web de CRT Lanaudière au www.jembarque.com.

La Municipalité n'est pas responsable des changements d'horaire et du coût de passage.

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / LUNDI AU VENDREDI

Rue Ste-Henriette / Route 335	6h30	8h15	10h15	12h15	14h15	16h15	18h15
Rue du Marché	6h33	8h18	10h18	12h18	14h18	16h18	18h18
510, rue St-Isidore (salle Opale)	6h36	8h21	10h21	12h21	14h21	16h21	18h21
920, 12 ^e Avenue (bibliothèque)	6h38	8h23	10h23	12h23	14h23	16h23	18h23
Rue St-Isidore (face au Provigo)	6h43	8h28	10h28	12h28	14h28	16h28	18h28
Saint-Louis et 12 ^e Avenue	6h48	8h33	10h33	12h33	14h33	16h33	18h33
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	6h52	8h37	10h37	12h37	14h37	16h37	18h37
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (casernes d'incendie)	6h59	8h44	10h44	12h44	14h44	16h44	18h44
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h08	8h53	10h53	12h53	14h53	16h53	18h53
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	7h11	8h56	10h56	12h56	14h56	16h56	18h56
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (Gare de Saint-Jérôme)	7h27	9h27	11h27	13h27	15h27	17h27	19h27

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / WEEKEND

Rue Ste-Henriette / Route 335	7h54	16h34
Rue du Marché	7h57	16h37
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h	16h40
920, 12 ^e Avenue (bibliothèque)	8h02	16h42
Rue St-Isidore (face au Provigo)	8h07	16h47
Saint-Louis et 12 ^e Avenue	8h12	16h52
Rang Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h16	16h56
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (casernes d'incendie)	8h23	17h03
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	8h32	17h12
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	8h35	17h15
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare de Saint-Jérôme)	9h06	17h46

CIRCUIT 35 - SAINTE-SOPHIE / SAINT-JÉRÔME

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / LUNDI AU VENDREDI

Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (gare de Saint-Jérôme, arrivée)	7h27	9h27	11h27	13h27	15h27	17h27	19h27
280, rue Latour (gare de Saint-Jérôme, départ)	7h29	9h29	11h29	13h29	15h29	17h29	19h29
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	7h41	9h41	11h41	13h41	15h41	17h41	19h41
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h44	9h44	11h44	13h44	15h44	17h44	19h44
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (caserne d'incendie)	7h53	9h53	11h53	13h53	15h53	17h53	19h53
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h	10h	12h	14h	16h	18h	20h
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h07	10h07	12h07	14h07	16h07	18h07	•
Rue Ste-Henriette / Route 335	8h10	10h10	12h10	14h10	16h10	18h10	•
920, 12 ^e Avenue (bibliothèque)	•	•	•	•	•	•	20h05
Rue St-Isidore (face au Provigo)	•	•	•	•	•	•	20h10
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•	•	•	•	•	20h14
Rue du Marché (station de service)	•	•	•	•	•	•	20h16
Rue Ste-Henriette / Route 335	•	•	•	•	•	•	20h19

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / WEED-END

Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare de Saint-Jérôme, arrivée)	9h06	17h46
280, rue Latour (gare de Saint-Jérôme, départ)	9h08	17h48
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	9h20	18h
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	9h23	18h03
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (caserne d'incendie)	9h32	18h12
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	9h39	18h19
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•
Rue Ste-Henriette	•	•
920, 12 ^e Avenue (bibliothèque)	9h44	18h24
Rue St-Isidore (face au Provigo)	9h49	18h29
510, rue St-Isidore (salle Opale)	9h53	18h33
Rue du Marché (station de service)	9h55	18h35
Rue Ste-Henriette / Route 335	9h58	18h38

ASSISTANCE ET CONSEILS

ACEF (Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides)	450 430-2228
Alcooliques anonymes	514 710-9024
Acouphènes Québec	1 877 276-7772
Association de la fibromyalgie des Laurentides	450 569-7766
Association laurentienne des proches de personnes atteintes de maladie mentale	450 438-4291
Association regroupement des handicapés visuels des Laurentides	450 432-9689
Carrefour Jeunesse-emploi de Rivière-du-Nord	450 431-5253
Centraide Laurentides	450 438-0231
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides	450 431-3437
Centre d'action bénévole Saint-Jérôme inc. (Le)	450 432-3200
Centre de femmes Les Unes et Les Autres	450 432-5642
Centre Marie Ève (femme enceinte en difficulté)	450 438-1484
Centre Sida Amitié	450 432-9444
Centre intégré de santé et des services sociaux	450 431-2221
Drogue : aide et référence	1 800 265-2626
Grands-parents Tendresse	450 436-6664
Gai Écoute	1 888 505-1010
Jeunesse J'écoute	1 800 668-6868
La Maison d'Ariane (aide et hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale)	450 432-9355
La Montagne d'Espoir	450 436-4747
Le Faubourg (prévention suicide)	1 866 277-3553
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	450 431-7428
Maison Pause Parents	450 565-0015
Mesures alternatives des Vallées du Nord	450 436-6749
Société Alzheimer des Laurentides	1 800 978-7881
Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Laurentides	450 436-4469
Société canadienne du cancer	450 436-2691
Société de l'autisme des Laurentides	450 569-1794
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Tel-jeunes	1 800 263-2266
INFO-SANTÉ	8-1-1
INFO-CRIME QUÉBEC	1 800 711-1800
SÛRETÉ DU QUÉBEC - NON URGENT	310-4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC	9-1-1



COLLECTES SÉLECTIVES 2018

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



V1 Ordures ménagères secteur village

V2 Ordures ménagères secteur lacs

O1 Matières organiques secteur village

O2 Matières organiques secteur des lacs

R1 Matières recyclables secteur village

R2 Matières recyclables secteur lacs

O1 O2 Matières organiques partout sur le territoire



DÉCEMBRE 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5 V1	6 R2	7 O2	8 V2	9
10	11	12 Ass. municipale	13 R1	14 O1	15	16
17	18	19 V1	20 R2	21 O2	22 V2	23
24/31	25 Noël 	26	27 R1	28 O1	29	30

JANVIER 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Jour de 2018 	2 V1	3 R2	4 O2	5 V2	6
7	8	9	10 R1	11 O1	12	13
14	15	16 V1 Ass. municipale	17 R2	18 O2	19 V2	20
21	22	23	24 R1	25 O1	26	27
28	29	30 V1	31 R2			

FÉVRIER 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 O2	2 V2	3
4	5	6 Ass. municipale	7 R1	8 O1	9	10
11	12	13 V1	14 R2 Saint-Valentin	15 O2	16 V2	17
18	19	20 1 ^{er} versement taxes	21 R1	22 O1	23	24
25	26	27 V1	28 R2			